



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2014-2015**

Elus en milieu rural, des individus engagés

À la rencontre des jeunes

Pauline GORIEU-CALLIARI

Septembre 2015

*Sous la direction de
Patricia LONCLE*

A une ancienne élue de mon village, engagée depuis toujours

Dans le collectif et pour autrui, ma Mère

R e m e r c i e m e n t s

Je tiens en premier lieu à remercier Patricia LONCLE pour son accompagnement, ses conseils, son soutien et surtout sa bienveillance qui ont permis l'écriture de ce travail, Merci à toute l'équipe de la Chaire Jeunesse pour cette année de réflexion sociologique qui m'a permis de m'enrichir intellectuellement et humainement.

Mes remerciements vont, aussi, aux élus des villages de Haute-Savoie que j'ai eu plaisir à rencontrer et qui, par leurs témoignages, ont grandement contribué à cette réflexion.

Je remercie chaleureusement mes proches, mes amis, mes cousins bretons, qui tout au long de cette année m'ont apporté leur soutien chaleureux, mes lectrices qui ont su détecter de nombreuses coquilles.

Merci aux collègues de promotion, devenues des amies, qui, par leur présence assidue ces derniers mois, ont participé à cette rédaction.

Merci

Sommaire

Introduction :	5
1. Origine du thème de recherche	5
2. Problématique et cadre théorique:	6
3. Méthodologie :	9
3.1. L'entretien semi-directif : une analyse de parcours de vie et de croisements de thématiques.	10
3.2. Le « choix » des élus : des territoires et des expériences différentes, un corpus éclectique	10
1. PREMIERE PARTIE : Le milieu rural en Haute-Savoie, un contexte, une jeunesse. Quelle saisine de la politique de jeunesse au sein des instances ?	15
1.1. Le milieu rural en Haute-Savoie : un département avec une démographie dynamique, quel accueil pour les nouvelles populations ?	15
1.2. La Jeunesse en milieu rural a-t-elle des spécificités ?	20
1.3. La Jeunesse : quelle place au sein des instances municipales ?	25
Conclusion de la première partie	30
2. Deuxième Partie : A la rencontre des élus en charge de la jeunesse en milieu rural : des profils spécifiques ? des parcours différents ?	31
2.1. Devenir élu : des critères d'éligibilité	31
2.2. Les jeunes élus expérimentent :	38
2.3. L'élu associatif : le prolongement d'un engagement	41
2.4. 26 années de mandat : une vie au service du collectif	44
Conclusion de la deuxième partie :	49
3. Troisième partie : Les élus Jeunesse et leurs liens avec les populations, particularités de l'exercice en milieu rural :	50
3.1. L'intérêt général, l'apolitisme, le projet : une forme d'action politique	50

3.2. Les relations Elus / Citoyens : La Proximité	57
3.3. La place des associations : support de la dynamique locale.....	60
3.4. Les représentations de la jeunesse au sein du conseil municipal : l'él jeunesse au sein du conseil, un travail d'équipe, des projets :	64
3.5. La relation entre l'él et les jeunes : les jeunes, une ressource ou une « jeunesse qui dérange »	65
Conclusion de la troisième partie : Le lien social.....	72
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE.....	76
Annexes	79

Liste des sigles utilisés

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CC : Communauté de Communes

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

DATAR : Direction interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDT : Direction Départementale des Territoires

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Loi NOTRe : Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

INTRODUCTION :

1. Origine du thème de recherche

Ce thème de recherche a deux origines : personnelle et professionnelle.

Issue du milieu rural, habitant une petite commune de Haute-Savoie, je me suis intéressée depuis de nombreuses années à la dynamique de ces territoires du point de vue de la jeunesse. Cette recherche vient en prolongement de mon travail de recherche de Master 1 : « *Le processus de construction de la professionnalité de l'animateur socioculturel en milieu rural : l'importance du sens.* » Cette recherche, effectuée en 2004, dans le cadre d'un Master Sociologie et développement local, avait mis en valeur les tensions entre la professionnalité de l'animateur et les attentes des élus, la question du sens, du projet politique.

Par ailleurs, en poste de chargée de mission Jeunesse au Conseil Départemental de la Haute-Savoie, nous sommes régulièrement interpellés par des élus de collectivités non urbaines sur les questions de prise en charge de la jeunesse de leur territoire.

Au regard des différents espaces, la jeunesse et ses besoins sont différemment pris en compte, des politiques locales en faveur de la jeunesse se développent à des degrés divers : pour certaines, des intercommunalités sont à l'œuvre depuis de nombreuses années, pour d'autres, la thématique « Jeunesse » commence seulement à être à l'ordre du jour, la réflexion émerge, et enfin pour certaines collectivités locales, la question n'est pas abordée.

L'observation des projets politiques en faveur de la jeunesse sur ces territoires non urbains met en exergue l'importance du portage politique des projets : les élus locaux en sont les promoteurs, les acteurs incontournables. Avec ou sans professionnels sur le terrain, ce sont eux qui sollicitent les institutions telles que le Département, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour mettre en place un diagnostic de besoins pour cette population, pour le financement de projets, pour l'évaluation de leur politique de jeunesse.

S'interroger sur les raisons qui mobilisent ces élus locaux dans le champ de la jeunesse, apportera des éléments de compréhension de la construction des politiques de jeunesse dans les milieux non urbains, les campagnes et vallées de Haute-Savoie.

La présente recherche a eu lieu dans le contexte particulier de la réforme des collectivités locales et les débats législatifs autour de l'élaboration de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Les élus rencontrés ont tous fait part, au cours des entretiens, de l'instabilité des structures municipales et intercommunales provoquée par ces débats : l'avenir incertain des petites collectivités et le rôle de leurs élus. C'est un sujet de préoccupation qui prenait une place importante dans les échanges au regard des problématiques jeunesse. Certains élus pensent ne plus avoir de rôle à jouer après la mise en place de cette réforme avec la disparition des petites communes.

2. Problématique et cadre théorique:

« *Dans quelle mesure les parcours de vie des élus locaux influencent-ils le développement de politique de jeunesse sur leur territoire non urbain ?* » est la question initiale de notre recherche.

L'enjeu de celle-ci sera de comprendre différents aspects du rôle de l' élu, la manière dont il se construit, les aspects de leur histoire qui étayent leur engagement d' élu.

Pour le dire autrement, il est possible de poser les questions suivantes :

Qu'est ce qui est à l'origine de leur engagement public ? Qu'est ce qui les a amenés à s'intéresser à la jeunesse ? Quels sont les éléments qui ont construit leur identité d'élus en charge de la jeunesse ? Qu'est-ce qui fait « identité » ? Qu'est-ce qui donne sens à leur engagement ?

Les élus locaux de la jeunesse se mobilisent-ils sur le développement des politiques de jeunesse, du fait de leur histoire « de jeunesse » d'un engagement dans des mouvements de jeunesse ? Leur engagement public pourrait être lié à une histoire familiale d'engagement dans la vie publique.

Un détour par les travaux existants sur l' élu local va permettre de clarifier les hypothèses de notre recherche.

L'écu local : du notable au médiateur

Les travaux de recherche sur l'écu local portent sur une population d'élus très variée. La catégorie « élu local » regroupe les conseillers municipaux, adjoints, maires des communes, les conseillers départementaux, les conseillers régionaux : ce sont les élus de toutes les collectivités locales¹. Cette définition montre bien l'étendue, la disparité des réalités, des responsabilités des élus locaux.

La question spécifique de l'écu « en milieu rural », au sein de petites collectivités, ayant été peu approfondie, nous proposons de repérer dans les travaux qui vont suivre les objets que nous allons interroger pendant notre recherche.

Les travaux collectifs rassemblés au sein de « *Le métier d'écu local* »² permettent, en 1994, de faire le point sur les recherches dans différents domaines (science politique, droit, sociologie) concernant ce statut.

La notion de « notable » y est définie comme « *signifier un lien complexe entre une origine sociale, une activité professionnelle, un rapport au territoire, un discours souvent consensuel au nom de l'intérêt local, des relations de pouvoir vis-à-vis des différents niveaux d'administrations* » [p13]

Dans son chapitre dans le même ouvrage, Philippe GARRAUD³ s'attarde sur différents aspects du « métier ». La notion d'écu « notable » évolue. Une opposition entre notable et militant apparaît dans un premier temps en lien avec le développement des partis politiques. L'auteur qualifie ce « métier » de « politique », avec comme principe la conquête de ce statut et sa conservation qui permet de « faire carrière ». Au-delà de cette caractéristique, ce métier est constitué d'« activités relationnelles ». Cet aspect amène Philippe GARRAUD à parler d'un « élu intermédiaire et médiateur » : « *le travail politique est constitué d'activités relationnelles et le rôle de l'écu local est celui d'un intermédiaire, d'un médiateur, qui établit une communication, au sens large du terme, entre différents segments ou réseaux de la société locale* ». [p40]

¹<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/elus-locaux>

² FONTAINE J. et LE BART Ch. 1994, *Le Métier d'écu local*, L'Harmattan, Paris, 370 p.

³ GARRAUD, P., 1994, « *Le Métier d'écu local : les contraintes d'un rôle* » in FONTAINE J. et LE BART Ch. dir., 1994, *Le Métier d'écu local*, Paris, L'Harmattan, pp 29-54.

Cette notion d'élus médiateurs est, dans son analyse, reliée au rôle du maire : il s'agit d'assurer les relations entre différents champs ou sous-systèmes d'action très largement autonomes. On pourra interroger ce qu'il en est auprès d'élus spécialistes : les élus jeunesse, leur lien avec le premier magistrat de leur collectivité.

Ces dernières décennies, depuis les années 1980, les transformations de l'action publique, les actes de décentralisation ont influencé ce métier, avec un élargissement considérable des compétences ; les élus deviennent polyvalents, se professionnalisent et, en parallèle, doivent savoir développer leurs réseaux relationnels.

Le métier d'élus local : les compétences professionnelles au service de l'engagement public

Dans le travail collectif « *L'élus local aujourd'hui, de nouveaux élus* », publié en 2009⁴, 15 ans après les travaux précédents, on voit apparaître au gré du développement des intercommunalités, de nouvelles typologies pour définir les élus locaux : l'élus animateur, entrepreneur ou manager. Les élus locaux sont pris entre deux mondes⁵ : « *l'ancien monde des notables qui oblige à jouer la carte de la proximité [...] et le monde contemporain qui au contraire les invite à se positionner en managers mobiles et en animateurs de projets* » [p 201] Boltanski L. et Chiapello E. ⁶ proposent la perspective d'une « *cité par projets* » avec la légitimation d'un élu connexionniste qui établit des connexions entre champs, entre institutions, entre secteurs d'activités. L'élus doit « *être polyvalent, adaptable, ouvert, enthousiaste, disponible. Le charisme et la convivialité constituent des registres plus efficaces.* » [p202]

Le travail collectif « *Battre la campagne*⁷ » publié en 2011, complète la compréhension de « l'élus local » en s'attardant sur « les ressources politiques » de ces élus. Une analyse du

⁴ BIDEGARAY, (et al), 2009, *L'Elus local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 237p.

⁵ LE BART, Ch., 2009, « les nouveaux registres de légitimation des élus locaux » in BIDEGARAY, (et al), 2009, *L'Elus local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 201-211.

⁶ BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 971p.

⁷ BARONE S., TROUPEL A. (dir.) 2011, *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 294p.

parcours de ces élus donne des éléments sur leur ancrage local, leur capital social (engagement associatif), leurs compétences : *un « profil capacitaire et gestionnaire »*.

Ces éléments constitutifs des ressources de ces élus du milieu rural ainsi que l'apolitisme de ces instances confirme la différenciation des usages politiques entre les territoires ruraux et les territoires urbains. Au cours de notre recherche, nous allons pouvoir analyser au regard de la jeunesse, quelles compétences et quelles pratiques sont à l'œuvre dans l'action des élus en direction de ce public. Nous envisageons l'hypothèse que les élus jeunesse n'utilisent pas les mêmes compétences, les mêmes modalités d'intervention que leurs homologues dans d'autres registres de l'action publique communale.

3. Méthodologie :

Notre démarche pour cette recherche peut être qualifiée d'inductive : nous avons construit notre réflexion à partir des rencontres avec les élus.

Cette recherche se co-construit dans une démarche de sociologie compréhensive telle que Claude DUBAR⁸ la définit : *« c'est par l'analyse des « mondes » construits mentalement par les individus à partir de leur expérience sociale que le sociologue peut le mieux construire les identités typiques pertinentes dans un champ social spécifique. »* [p105]

Nous avons fait le choix d'écrire ce travail au pluriel, d'employer le « nous ». Ce pluriel permet de valoriser la place des élus comme acteurs de la démarche, l'articulation entre leurs expériences et la théorie. Nous leur laisserons largement la parole, les extraits d'entretiens sont en italiques et en retrait du texte. De plus, ce « nous » permet une prise de distance avec la problématique

⁸ DUBAR C., 2002, *La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, 3ème édition, Paris, Armand Colin, 255 p.

3.1. L'entretien semi-directif : une analyse de parcours de vie et de croisements de thématiques

Pour recueillir ces représentations, l'entretien est apparu comme l'outil adapté.

La rencontre avec des élus locaux a eu lieu sous la forme d'entretiens semi-directifs : « *il est semi directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert ni canalisé par un grand nombre de questions* » [p185]⁹.

Ces échanges ont eu pour objectif de recueillir les représentations que les acteurs ont de leur engagement. Ainsi, on a pu analyser dans leur discours le sens qu'ils donnent à leur action politique.

Nous avons analysé ces entretiens avec deux méthodes :

- une analyse comparative avec un repérage de la réalité de ces acteurs, leur engagement, «les récurrences dans les parcours »¹⁰ comme le propose Daniel BERTAUX, ces récurrences permettant de faire l'hypothèse de mécanismes sociaux.
- une analyse par entretien qui va permettre de repérer des parcours biographiques spécifiques d' élu.

3.2. Le « choix » des élus : des territoires et des expériences différentes, un corpus éclectique

Nous avons pu réaliser 12 entretiens. Il nous a semblé que ce nombre suffisait dans la mesure où lors des retranscriptions de ces entretiens, nous avons pu repérer que nous avions une redondance des thèmes abordés au regard de nos questions de recherche.

Les prises de contact avec les douze élus se sont fait en plusieurs étapes et par le biais de plusieurs sources :

- Deux élus sont des connaissances de notre réseau personnel.
- Par le réseau professionnel, nous avons pu rencontrer deux collègues élus.

⁹ VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} édition revue et augmentée, Paris, Dunod, 271p.

¹⁰ BERTAUX, D., 2014, *L'enquête et ses méthodes Le récit de vie*, 3^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 127p

- Une autre collègue nous a mis en contact avec quatre élues de sa communauté de communes. L'une d'entre elles n'a pas donné suite.
- Pour un autre territoire, un directeur d'une MJC intercommunale, avec qui nous avons des échanges professionnels, nous a proposé de prendre contact avec des élus proches de sa structure.
- L'un d'entre eux nous a orientés vers un autre élu.
- Un entretien a eu lieu avec une élue qui nous avait contactés dans le cadre professionnel pour un conseil technique sur un projet.

Ces prises de contact filtrées par des tiers, pour 6 d'entre elles, ont influencé le profil des interviewés : j'ai rencontré les élus que mes contacts estimaient « intéressants » au regard du sujet annoncé à savoir « une recherche sur les élus jeunesse, leur démarche, leur engagement. ». La personne rencontrée après deux intermédiaires n'avait en fait, au sein de son conseil, pas de responsabilité sur la politique de jeunesse de la commune. Nous n'utiliserons pas cet entretien dans notre analyse.

En préalable, nous avons le souci de rencontrer des élus différents, leur point commun étant uniquement leur intérêt et leur prise de responsabilité pour la politique de jeunesse de leur village. C'est ainsi que nous avons rencontré :

- Des élus qui ont une expérience de plusieurs mandats et de nouveaux élus : Nous avons rencontré cinq personnes nouvellement élues dont quatre ont pris des responsabilités d'adjoint dès le début de ce premier mandat. Sur le groupe de 12 élus, trois étaient conseillères municipales, 8 adjoints et une maire et ancienne vice-présidente de l'intercommunalité.
- Des hommes et des femmes pour ainsi percevoir si le genre humain donne des positionnements différents sur la politique de jeunesse : 9 femmes et trois hommes ont constitué ce groupe, les élus jeunesse sont au niveau national pour 58 % des femmes.
- Des élus de territoire différents : vallées, zones touristiques, zones péri urbaines pour repérer l'influence de la dynamique territoriale dans la perception de la politique de jeunesse et du rôle des élus dans ce domaine : Les douze élus

rencontrés exercent leurs fonctions dans des territoires différents : certaines communes sont en banlieue d'Annecy, d'autres dans des secteurs de plaine, d'autres de montagne. Les villages sont d'importance très variable entre 300 et 4 800 habitants. Les dynamiques y sont de fait différentes. Les communes sont toutes constituées en communauté de communes, elles sont concernées par six intercommunalités différentes, deux seulement ont la compétence de politique de jeunesse. Cet aspect de l'organisation territoriale a été très peu abordé au cours de nos échanges, il ne constituera donc pas un élément de notre recherche.

Nous proposons en annexe une synthèse des profils des élus rencontrés.¹¹ Ce tableau permet d'avoir une vision globale du corpus.

Les entretiens :

Nous avons donc effectué 12 entretiens. Les trois premiers entretiens ont été particuliers dans la mesure où mes interlocutrices souhaitaient parler de leurs difficultés à trouver leur place au niveau du Conseil municipal. Nous avons eu quelques difficultés à centrer les échanges sur leur statut d'élue à la jeunesse.

De ce fait, nous avons retravaillé le guide d'entretien¹² pour les échanges qui ont suivi, avec des questions plus concrètes. La question introductive de notre échange était : « *Pouvez-vous me raconter comment vous êtes devenu élu à la jeunesse ?* » marquant ici notre intérêt pour leur démarche plus que pour leur action.

Nous avons recueilli des récits d'expérience, des morceaux de vie, pas de récits de vie approfondis comme nous l'avions envisagé. Nous n'avons pas su trouver la posture d'ethnologue avec des difficultés à approfondir la démarche de l'individu, son histoire personnelle. Les personnes rencontrées racontent leurs expériences d'élus mais répondent peu aux interrogations sur leur propre jeunesse. Leurs discours s'étaient plus sur leurs expériences de parents, de professionnels, d'élus.

¹¹ Annexe 2 : La synthèse des profils

¹² Annexe 1 : le Guide d'entretien

Ces entretiens ont eu lieu au sein des mairies pour l'essentiel d'entre eux ; seuls les deux entretiens avec les élus de mon réseau personnel ont eu lieu à mon domicile. Ces deux entretiens que nous qualifierons d'exploratoires, ont eu un contenu plus personnel lié à nos relations et à ma connaissance des interactions locales. Les entretiens en mairie ont eu un caractère officiel : les élus étaient dans leur contexte. Nous avons pu observer à plusieurs reprises l'importance des relations avec les secrétaires de mairie, dans une ambiance parfois très conviviale. L'entretien avec Madame Le maire a même eu lieu en présence de la secrétaire de mairie autour d'un café.

La distance relationnelle avec les interviewés qu'elle soit due à une relation amicale ou professionnelle induit une subjectivité dans l'entretien. Notre statut de technicienne du Conseil départemental a facilité la prise de contact. Nous avons eu seulement une non-réponse, une demande classée sans suite, pas de refus formel.

Mais ce statut a certainement aussi influencé le discours des élus : ils ne rencontraient pas une étudiante mais une partenaire, une actrice du territoire. Parallèlement, notre statut a influencé notre positionnement dans l'entretien : dans la relation professionnelle, le rapport élu/technicien est empreint d'une bienveillance de la part des techniciens vis-à-vis des élus ; cette relation bienveillante a freiné nos interrogations, des demandes de précisions.

Nous nous sommes engagés auprès des personnes rencontrées à préserver leur anonymat : leur nom a été changé. De plus, nous avons préservé seulement l'initiale des noms des communes.

Au-delà de ces rencontres, pour compléter notre réflexion, nous avons analysé la saisine du mot *jeunesse* dans les sites Internet des douze communes concernées par notre corpus d'élus. Les sites Internet sont en effet perçus comme les vitrines des collectivités, ce qui est montré du fonctionnement institutionnel.

L'analyse de l'ensemble de ces données a permis d'étayer notre réflexion sur les élus Jeunesse en milieu rural, l'influence de leurs parcours et du contexte rural dans leur action publique.

Notre mémoire est construit en trois parties :

Dans un premier temps, nous allons apporter des éléments de contexte du territoire de la Haute-Savoie et de la jeunesse en milieu rural. Ainsi, nous aurons une perception de l'environnement des élus de ce département.

La seconde partie nous permettra d'analyser les démarches d'engagement des élus rencontrés, leurs profils, leurs parcours, ce qui constitue leur démarche pour « devenir » et pour « être » élu à la jeunesse.

Notre réflexion aboutira au cours de la troisième partie à une étude des particularités de l'exercice « politique de jeunesse » en milieu rural, l'apolitisme, la proximité, le lien avec la jeunesse, des éléments qui influencent les pratiques de l'élu.

1. PREMIERE PARTIE : LE MILIEU RURAL EN HAUTE-SAVOIE, UN CONTEXTE, UNE JEUNESSE. QUELLE SAISINE DE LA POLITIQUE DE JEUNESSE AU SEIN DES INSTANCES ?

Pour permettre une analyse des élus en charge de la jeunesse en milieu rural, nous allons dans cette première partie apporter des éléments de contexte sur trois plans : le repérage de données socio-économiques du territoire de la Haute-Savoie, des éléments sur la jeunesse en milieu rural en France et la place de la politique de jeunesse dans les villages, terrain de notre recherche. Ainsi, avant d'aller à la rencontre des élus, nous allons préciser l'environnement de leur engagement.

1.1. Le milieu rural en Haute-Savoie : un département avec une démographie dynamique, quel accueil pour les nouvelles populations ?

Notre recherche s'inscrivant dans un contexte rural, nous allons en préciser quelques caractéristiques avant de revenir plus en détail sur le milieu rural dans le département de la Haute-Savoie.

Le milieu rural

Notre recherche ayant comme contexte des communes du milieu rural, il nous semble important d'en préciser quelques caractéristiques à partir des travaux de Maryvonne BODIGUEL¹³. L'idée du monde rural est liée à la notion de monde agricole, c'est ce modèle qui a été élaboré dans les années 1960, particulièrement en comparaison avec le monde citadin. On définit souvent la campagne, le rural en fonction de la ville. Dans les sociétés contemporaines, il existe un rapport interactif constant entre le rural et l'urbain, entre la campagne et la ville. Le monde rural a subi des transformations au cours des dernières décennies. Lors de l'industrialisation d'après-guerre, et la mécanisation de l'agriculture, les campagnes se sont vidées ; ce fut l'exode rural, et le développement des villes. Cet exode s'est poursuivi jusqu'à la fin des années 1970. C'est aussi à cette époque que la campagne s'est désenclavée. Dans les zones où le maillage urbain était relativement important, là où l'offre d'emploi était importante, on a vu les bourgs, ou, gros villages

¹³ BODIGUEL, M., 1986, *Le rural en questions*, Paris, L'Harmattan, 183p.

grossir. De nouvelles populations s'y sont installées pour accéder à la propriété plus facilement tout en travaillant dans les pôles urbains des environs.

Dans les secteurs bénéficiant d'une dynamique économique, les villages ont renouvelé leur population en la diversifiant. La population vivant de l'agriculture a considérablement diminué. Nous n'avons plus une dichotomie évidente entre la ville et la campagne : les habitants des villages travaillent à la ville. Les liens entre la ville et la campagne sont quotidiens. Comme le fait remarquer M. BODIGUEL, la notion de société rurale laisse la place à la notion de local, et « *la localité reçoit les attributs des collectivités locales dans leur description traditionnelle : proximité spatiale, interconnaissances, homogénéité* ». [p101].

Ce sont ces attributs qui préserveront le caractère rural des villages. La vie s'organise autour de deux grands axes : l'activité professionnelle et la vie communale. Le monde rural conserve une vie sociale, particulièrement avec le monde associatif comme le constate Maryvonne BODIGUEL : « *Elle [la campagne] offre un certain rapport à l'espace qui engendre une sociabilité particulière différente de celle des grandes villes. C'est elle que cultivent les ruraux à travers les fêtes, associations, groupement de toutes sortes et qui leur permettent de se sentir intégrés au lieu autrement que par la naissance ou les liens familiaux.* » [p181]

Le monde rural est un espace toujours peu urbanisé, qui accueille de nouvelles populations, et qui subit une attraction avec les pôles urbains. Il existe actuellement peu de zones rurales en dehors de l'influence de la ville, en particulier en Haute-Savoie, comme nous le précise les statistiques de la Direction Départementale des Territoires (DDT) : « *En Haute-Savoie, 86 % des habitants résident dans une grande aire urbaine (aire comptant plus de 10 000 emplois dans son pôle) ; ils sont même 98 % à vivre dans un espace sous influence d'un pôle urbain* ». ¹⁴

¹⁴ <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire/Connaissance-des-territoires/Unites-et-aires-urbaines>

De ce fait, on peut s'interroger sur l'influence de ces particularités du monde rural sur la gouvernance de ces territoires, sur la manière dont les élus en charge de la jeunesse prennent ou non en compte ces données dans leurs projets.

Pour se rapprocher de notre terrain d'enquête, nous allons compléter cette description par des éléments sociodémographiques concernant plus particulièrement le département de la Haute-Savoie.

Le secteur touristique et les pôles urbains attirent une population active, ainsi que la Suisse pour le nord du département de la Haute-Savoie. On a donc un tissu rural très disparate, on peut parler de milieu rurbain.

Les territoires ruraux, ou plutôt non urbains, de ce département peuvent se définir à partir de quelques indicateurs :

- L'attraction avec la ville et les bassins d'emploi est forte. Le village vit au rythme des migrations domicile-travail.
- Les populations se sont diversifiées : les familles originaires du village côtoient les nouveaux ruraux qui viennent principalement de régions de France en difficulté économique comme le Nord attirés par la dynamique économique mais éloignés de leur famille.
- La population vivant de l'agriculture a considérablement diminué. La vie associative crée une interconnaissance.
- On observe une grande perméabilité entre la ville et la campagne. Les questions d'accès aux services, de mobilité par les transports en commun restent les éléments qui marquent la différence entre les espaces de vie urbains et ruraux.

En 2012, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) ¹⁵ a élaboré une typologie des campagnes et des espaces montagnes à partir d'indicateurs liés à l'espace, [les populations, les conditions de vie autour des relations ville/campagne, de l'accessibilité et de la mobilité], des dynamiques

¹⁵ **Territoires en mouvement N°7 Hiver 2012**
http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/datar_7_bassdef.pdf

économiques et le cadre paysager. La Haute-Savoie est constituée de zones de multipolarité de grandes aires urbaines ou couronne de grands pôles :

- Les campagnes sont qualifiées de densifiées à forte croissance résidentielle ou à croissance présentielle et touristique dynamique, les zones montagnes sont qualifiées d'urbanisées, résidentielles et/ou touristiques.
- Les enjeux sur la vie des territoires sont : la métropolisation, la périurbanisation, l'intégration de nouveaux habitants.

L'observatoire départemental de la Haute-Savoie¹⁶ nous donne des indicateurs pour comprendre plus précisément ce territoire :

La Haute-Savoie bénéficie de la deuxième croissance démographique la plus forte de France après la Seine-et-Marne : elle doit intégrer chaque année près de 10 000 habitants pour un total de 745 000 habitants en 2014. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) nous apporte des précisions : « *Dans les communes de l'espace rural, le rythme de croissance démographique s'est légèrement accéléré passant de + 0,9 % par an dans les années 90 à + 1,1 % depuis 1999* ». ¹⁷

Lorsque l'on observe la répartition de la population par tranche d'âge, en lien avec l'objet de notre recherche, il est intéressant d'observer que la proportion des 0/14 ans est de trois points plus importante pour les collectivités dont nous avons rencontré les élus (22.8% dans les communes de notre recherche pour 19.7% sur le département et 17.5% au niveau de la France). *A contrario*, les 15/29 ans sont moins nombreux dans les collectivités observées (16% dans les communes de la recherche pour 18% sur le département et 17.5% au niveau de la France). Nous pouvons faire l'hypothèse que cette répartition de la population aura une influence sur les projets qui concernent la jeunesse des espaces ruraux.

Par ailleurs, ce département bénéficie d'une économie dynamique avec un taux de chômage inférieur au taux national et une très forte influence de la Suisse avec 74 264

¹⁶ L'observatoire départemental : <http://www.cg74.fr/download/site-principal/document/actions/amenagement/observatoire74-commentaires.pdf>

¹⁷ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=14427

travailleurs frontaliers (nombre qui a triplé depuis 1996). En décembre 2014, le taux de chômage du département était de 7.5% pour un taux national de 9.9%.¹⁸

Le territoire est marqué par la richesse : le revenu médian par unité de consommation est de 23 658 € en 2012 (19 686 € en France métropolitaine) : cet indicateur place la Haute-Savoie au premier rang des départements hors Île-de-France. Le niveau de vie a augmenté de 39% en 10 ans (+31% en France métropolitaine).

En résumé, notre terrain de recherche est un territoire riche et privilégié où les collectivités locales doivent intégrer de nouvelles populations avec des attentes importantes en matière de services à la population. Ces éléments sont présents dans les discours des élus rencontrés. L'intégration des nouvelles populations est un enjeu important avec une notion d'adaptation nécessaire pour les élus, comme le montrent les extraits d'entretien suivants :

« On est passé de 600 habitants à 900 habitants en 10 ans, avec une population qui n'est pas originaire du milieu rural pour la plupart. Une population qui n'a pas forcément fait le choix non plus de venir habiter ici. Pourquoi ? Parce qu'on a des prix du terrain qui sont encore abordables ? Et on n'est pas trop loin de Thonon donc voilà donc on a cette nouvelle population qui est là que nous on essaye d'intégrer, ce n'est pas toujours facile » M. BESSON élu 2014 adjoint

« La population avait changé et qu'on devait aussi s'adapter à ça, voilà et ça c'était important, on ne peut pas voilà ! C'est plus S. (nom du village] de 1980 on a une nouvelle population et si on la prend pas en considération on va louper quelque chose voilà » Madame FAVRE élu 2008 Adjointe

« Mais c'est oublier qu'on est dans des communes qui sont rurales au départ sauf qu'elles évoluent et qu'elles s'ouvrent vers d'autres types de population, que ces populations, ces gens ils n'ont pas de relais pas de réseau et qu'ils sont en attente d'un certain nombre de services et d'activités en proximité de leur domicile" Madame MOREL élue 1989 adjointe

L'influence du monde urbain sur les collectivités rurales est repérée par les attentes de services à la population, ces évolutions sont perçues comme des vecteurs de mise en dynamique des territoires :

« Il y a des gens qui arrivent de la ville qui voudraient être à la campagne avec les mêmes services avoir des bus tous les quarts d'heure ! Voyez c'est ça qu'on rencontre un peu. C'est que les gens, ils choisissent la campagne soit par conviction, soit par nécessité financière, c'est des achats mais ils voudraient bien la même chose qu'en ville. C'est un peu compliqué de pallier les deux, c'est de se dire où est ce que la demande est justifiée ? C'est aussi ce qui nous fait progresser et développer de nouvelles choses et d'un autre côté non, on ne peut pas exiger la même chose c'est aussi ça serait aussi une perte d'identité de nos territoires de

¹⁸ http://www.rhone-alpes.directe.gouv.fr/IMG/pdf/APERCU_DECEMBRE_2014.pdf

vouloir copier la ville, ce n'est pas le but. C'est vrai que les gens voudraient ... » Madame PETIT élue 2001 adjointe

Les élus apportent des précisions sur les besoins de ces nouvelles populations :

- elles n'ont pas de réseau familial en proximité, en découle un besoin de structures, de services de garde,
- des populations citadines qui n'ont pas connaissance des réalités rurales en termes de mobilité par exemple.

Notre recherche se situe donc dans un contexte démographique et économique dynamique. Le département de Haute-Savoie est attractif. Les élus des collectivités locales en milieu rural en Haute-Savoie doivent faire face à l'accueil de nouvelles populations jeunes en attente de services.

Ce contexte va être un élément important des politiques locales à développer dans les territoires. Les élus auront certainement à mener une réflexion pour apporter des réponses aux attentes des populations en lien avec une préservation de la spécificité rurale.

1.2. La Jeunesse en milieu rural a-t-elle des spécificités ?

Après avoir apporté des précisions quant aux particularités du monde rural en Haute-Savoie, et pour effectuer un nouveau rapprochement de notre thème de recherche, nous allons nous intéresser aux particularités de la jeunesse en milieu rural.

Les jeunes ruraux sont-ils différents des jeunes urbains ?

Deux travaux récents nous apportent des éléments quant à la question des spécificités des jeunes vivants en milieu rural :

Yves ALPE et Angela BARTHES ¹⁹ ont étudié les résultats et les trajectoires d'élèves en milieu rural. Leurs travaux mettent en exergue plusieurs éléments :

- *« Les jeunes ruraux ont aujourd'hui, pour l'essentiel, les mêmes références culturelles que leurs homologues urbains » [p20]*

¹⁹ ALPE, Y., et BARTHES, A., 2014, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires » *Agora débats jeunesse*, n°68, pp7-23

- « *Les élèves de collèges et lycées ruraux ont souvent exprimés un choix de « partir-revenir » Partir pour les études et voir le monde et revenir parce qu'il existe un attachement au milieu dans lequel on a vécu.* » [p20]

Julian DEVAUX ²⁰ a, quant à lui, effectué une recherche ethnographique dans un village de Seine-et-Marne en observant les pratiques de mobilité et de socialisation des adolescents. Il repère trois séquences d'âge : la préadolescence avec les 11-13 ans, la fin des années collège pour les 14-16 ans et la fin de l'adolescence avec le lycée, les études pour les plus de 16 ans. Son étude analyse cette socialisation au niveau des trois instances : la famille, l'école et les pairs, les trois espaces importants à cette période de la vie.

Ces séquences et les modes de socialisation s'y référant apparaissent comme « *relativement communes aux adolescents urbains et ruraux, notamment dans les différentes formes de sociabilité qui se succèdent avec l'âge [importance du jeu, culture de la chambre, repli homolatique, sociabilité de bande]. En réalité, transparaissent de nombreux traits de l'appartenance populaire de ces jeunes ruraux, qu'on retrouve de la même manière au travers de la dimension locale qui peut caractériser leurs pratiques de mobilité ou (...) des caractéristiques de leur univers culturel et notamment le goût qu'une majorité d'entre eux entretient pour les cultures populaires " urbaines" ».*[p36]

Au regard de ces recherches, il n'apparaît pas de spécificités aux jeunes de la « campagne ». Julian DEVAUX souligne malgré tout « *l'influence des particularités de leur territoire de résidence dans leur quotidien [situation de relatif « isolement », distance géographique et symbolique de la ville, densité des rapports sociaux et conflits générationnels structurant leur espace résidentiel].* » [p37] Il repère en parallèle l'importance d'une culture populaire rurale avec ces loisirs traditionnels.

Des adolescents qui se socialisent comme les autres adolescents avec les particularités de leur environnement.

²⁰ DEVAUX, J., 2014, « Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux, une analyse à partir des mobilités quotidiennes » *Agora débats jeunesse*, n°68, pp 25-39

En miroir de ces recherches, au cours des entretiens, nous pouvons repérer comment, dans leur commune, les élus perçoivent certaines réalités de leur jeunesse :

- Une jeunesse privilégiée du fait du contexte économique ...

« Il y a quand même beaucoup de parents qui au niveau financier ne se sentent pas démunis pour payer tel stage de ski, tel stage de foot, telle vacances A cet âge-là on a tendance à ne pas trop s'impliquer dans la vie, dans la vie collective, avec les copains on préfère rester en groupe. » M. GAILLARD élu 2001 adjoint

- ...qui cohabite avec une jeunesse qui « traîne » :

« ... certains jeunes, une poignée c'est 6/8 10 mêmes peut être sur la totalité de la commune qui vont laisser traîner leurs bouteilles de whisky, de coca cartons de bières et leurs mégots de cigarettes dans la cour de l'école comme cela a été le cas, voilà des problèmes de civisme qui sont gênants pour une partie de la population, » M. GAILLARD élu 2001 adjoint

« Il y a deux types de jeunesse sur V. a quand même un niveau de vie qui est assez élevé sur V. avec des parents qui sont souvent frontaliers, ou même les prix sont tellement hauts que pour venir s'installer c'est quand même pas évident, il y a cette jeunesse-là de nouveaux arrivants, les enfants qui consomment, qui font des activités sur l'extérieur, qui vont sur Annecy, V. est vécu comme un village dortoir, ils ne sentent pas tant en lien que ça d'autant plus qu'il y a pas grand-chose de proposé. Et puis il y a les familles qui ont toujours habité ici : ils sont un peu différentes je trouve, des familles rurales, des générations d'agriculteurs, des gens qui sont d'ici, qui ont leurs enfants qui ont construit ou qui habitent ici qui ont des enfants, des jeunes du coin qui eux sont un petit peu différents, je ne sais pas pourquoi mais c'est comme ça que je le perçois, ils sont moins urbains, ils traînent un petit peu. » Madame GIRAUD élue 2014 adjointe

« Il y avait différents types de jeunesse, ceux qui étaient bien inscrits dans un réseau, ceux qui étaient avec des parents qui bossaient en Suisse, qui n'étaient pas toujours là, qui étaient autonomes très vite et qui s'ennuyaient très vite et ceux que, par contre, on ne voyait pas, qui rentraient chez eux, qui étaient sur leurs jeux vidéo et qui n'étaient pas du tout inscrits dans un tissu associatif. » Madame Favre élu 2008 Adjointe

Les jeunesses décrites par les élus sont plurielles et définies par la situation socio-économique de leur famille et par leur inscription ou non dans la vie associative et sociale. La distinction des jeunesses s'opère par leur rapport au territoire : les jeunes issus des familles anciennes du village et les jeunes du coin comparativement aux jeunes issus des familles nouvellement arrivées. Il nous semble important de préciser que les nouvelles populations qui viennent s'installer dans les villages en accédant à la propriété ont souvent un niveau de vie supérieur à celui des familles « du pays ».

Schématiquement, on repère une jeunesse qui va bien, s'intègre et une jeunesse qui traîne et qui par des comportements non adaptés montre certaines difficultés. Dans les

villages hauts savoyards, nous sommes en présence des différentes catégories de jeunesses.

Comme nous l'avons vu avec les travaux de Patricia LONCLE²¹ trois figures de la jeunesse coexistent : la jeunesse qui « menace », la jeunesse « ressource » et la jeunesse à « protéger ».

François DUBET²², pour sa part, s'interroge sur « une jeunesse, acteur social ? ». Il reprend les points de vue de J-C CHAMBOREDON qui reprend la formule de Pierre BOURDIEU « la jeunesse n'est qu'un mot », « car la moindre enquête révèle les diversités des jeunesses en fonction des multiples classes sociales » [p 23].

Il nous propose « la jeunesse comme un objet autant historique que social » en opposant les « expériences communes » et les « mécanismes de distribution dans la structure sociale » [p34]

Les spécificités du milieu rural repérées par Julien DEVAUX²³ apparaissent au gré de nos échanges :

- La question de la distance, et donc du rapport aux autres :

« On est dans des vallées très enclavées ici, avec les montagnes les distances, quand on est au fin fond de M. ou d'O. ou qu'on est ici au centre de V. ou au sommet de St J. on n'a pas tout à fait les mêmes dispositions à rencontrer les autres Quand on a pris son vélo pour faire 7/8 kms pour rejoindre un bourg ou un copain c'est bien mais après il faut faire les mêmes kms dans l'autre sens. Donc ça ne facilite pas forcément » M. GAILLARD élu 2001 adjoint.

²¹ LONCLE, P., « Politique de Jeunesse : de quoi parle-t-ton ? » pp 16-31 in BECQUET, V., LONCLE, P., VAN DE VELDE, C., *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Champ social éditions, collection Questions de société, 2012, 241 p.

²² DUBET F., 1996, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français » *Sociologie et sociétés*, Vol 28, n°1, pp23-35

²³ DEVAUX, J., op. cit p

- Des formes de socialisation liées à la densité des rapports sociaux, à l'environnement :

« Et puis voilà le milieu rural fait qu'on va jouer au foot, ils vont faire des balades en montagne, dormir dans un refuge,... Des enfants en milieu urbain c'est moins facile d'avoir des activités de ce type « ils prennent le vélo ils vont chez le copain » du coup ils vont facilement dehors, ils ont facilement des activités extérieures » Madame PETIT élue 2001 adjointe

Les distances semblent complexifier les relations entre les jeunes, mais en parallèle l'environnement offre des facilités en termes de loisirs. Les adolescents dans ce contexte sont bien souvent dépendants des adultes pour leurs déplacements, et en parallèle plus indépendants pour des loisirs de plein air.

Pour conclure sur cette question des particularités des jeunes, nous citerons Jean-Claude RICHEZ ²⁴ : *« La jeunesse des campagnes a les mêmes attentes que la jeunesse urbaine, mais elle ne dispose pas des mêmes services, notamment pour ce qui concerne le temps libre et les loisirs. ».*

Cette introduction à son intervention du congrès de l'Association des Maires Ruraux de France en 2010 ayant pour thème : « Quelle place pour la jeunesse en milieu rural ? » offre une transition pour aborder la place de « la jeunesse » au sein des collectivités rurales.

²⁴ RICHEZ, J-C, 2010 « Etre jeune à la campagne » in 36 000 communes, n° 280, pp 8-9

1.3. La Jeunesse : quelle place au sein des instances municipales ?

La démarche de contextualisation de notre recherche se précise. Nous allons analyser comment la compétence jeunesse est traitée au sein des conseils municipaux.

Le mot « jeunesse » : quel affichage ?

Pour observer au plus près des instances le traitement de la question de la jeunesse, nous sommes allés voir comment elle apparaissait sur les sites Internet des communes au niveau des instances : délégations aux adjoints et commissions.

Nous avons pu repérer différents éléments :

- Seul un Conseil municipal a donné une délégation jeunesse à un adjoint. Cette personne est « adjointe chargée de la vie scolaire, de la jeunesse et de la vie sociale ». La jeunesse est alors abordée avec la question scolaire et associative. Pour préciser, les adjoints n'ont pas de délégation affichée dans neuf communes, ils semblent être sur une polyvalence des domaines d'intervention. Nous pouvons aussi faire l'hypothèse que les adjoints ont peu de pouvoir décisionnel. La place du maire sera à interroger ainsi que la dynamique de l'équipe municipale.
- Nous retrouvons les adjoints comme présidents des commissions municipales, instances de préparation des projets. Deux communes n'affichent pas les commissions sur leur site. Une commune associe la « jeunesse » à ses projets culturels et sportifs. Pour une autre, la jeunesse est abordée sous l'angle de l'action sociale avec les seniors, deux communes agrègent la jeunesse à un ensemble de politiques : affaires scolaires, vie associative, culture et sports. Pour cinq communes, la jeunesse est abordée avec les affaires scolaires uniquement, la vie associative étant travaillée au sein d'une autre commission. Une seule commune n'emploie pas le terme «jeunesse» dans les dénominations de ces commissions.

Par cette observation, on repère le positionnement de la question de la jeunesse :

C'est une thématique nommée au sein des instances, elle est traitée en lien avec la compétence des communes à l'égard des écoles primaires et donc de l'enfance.

Parfois, la jeunesse est associée à la vie associative et/ou culturelle. A d'autres endroits, cette question est abordée par les questions d'éducation, de loisirs, et de modes de garde (crèche, accueil périscolaire et centre de loisirs).

En analyse de cette lecture de l'affichage de la jeunesse on peut faire plusieurs hypothèses :

- la « jeunesse », abordée par les conseils municipaux, est l'adolescence : les années après l'enfance, les collégiens, les 11/16 ans.
- Une adolescence parfois prise en charge pour ses loisirs au niveau des associations, donc en lien avec la vie associative.

Olivier GALLAND²⁵ propose de nommer l'adolescence comme « *un nouvel âge de la vie* » un moment où est recherché « *un équilibre des liens qu'ils tissent avec leurs pairs, leur milieu familial et l'environnement scolaire tout en construisant leur identité personnelle* » [p 9], une étape entre l'enfance et le jeune adulte en quête d'indépendance.

La place de la jeunesse dans les débats :

Au-delà de cet affichage et pour approfondir cette question, nous avons au cours des entretiens vu apparaître dans le discours des élus la place occupée par la thématique de la jeunesse dans les débats :

« La jeunesse, ce n'est pas une priorité y a tellement d'autres choses, que cela vient tout le temps en fin de conseil, tout le temps si il y a un problème. Alors anticiper dans un projet ...ou alors cela va être pour les plus jeunes, les écoles. En tout cas, ici cela s'arrête là ! »
Madame BLANC élue 2008 conseillère municipale

L'enfance, les écoles, compétence des communes, occupent l'espace des débats.

« Je me disais peut être qu'en tant qu'élue je pourrai orienter plus vers un lieu de rencontres (...) je me heurte pour l'instant à ceux qui me disent « c'est irréalisable, on n'aura jamais les budgets, peut-être dans dix ans On y a déjà pensé mais cela ne va pas marcher ou cela a marché ponctuellement » donc pour l'instant je n'ai croisé personne qui me dit « on s'assoit, et on y va, on travaille » et c'est ça que j'attendais finalement, de trouver un écho ! Voilà dans le conseil municipal, ce n'est pas ce qui les intéresse, » Madame Guilloux élue 2014 conseillère municipale

²⁵ GALLAND,O.,2010, « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », Ethnologie française 2010/1 (Vol. 40), p. 5-10.

Cette élue se sent isolée avec ce projet pour la jeunesse. Elle ne se sent pas légitime aux yeux du Conseil municipal :

« Ils sont sur d'autres réalités en tous cas c'est ce que l'on me renvoie, je ne peux pas comprendre, ils ne me disent pas : ce n'est pas parce que t'es pas d'ici mais parce que t'es nouvelle, enfin y a pas de légitimité, » Madame Guilloux élue 2014 conseillère municipale

Dans une autre collectivité, la question d'une réponse à des besoins de la population en matière de modes de garde fait controverse :

« mais par contre un mode de garde, ça c'était hors de question, hors de question et je dirai que sur ces sujets là il y avait un peu unanimité : de l'animation mais pas à outrance (...) une colonie, un centre de loisirs non parce que c'est aussi de la garde d'enfants (...) Ce sont des schémas transmis de génération en génération qui appartiennent pas forcément aux gens du cru ,(...) il y a une incompréhension totale , on n'a pas du tout les mêmes projets, puis [silence] ça peut aller loin ce que je vais dire mais moi j'ai eu l'impression que la question de l'enfant au sein du conseil, c'était « l'enfant c'est pas une personnalité », (...) Ce n'est pas un citoyen, même pas en devenir donc on ne s'en occupe pas. » Madame BOURGEOIS élue 2008 conseillère municipale

Au cours de son second mandat, Madame BOURGEOIS est dans l'opposition au sein du conseil, et elle explique sa difficulté à créer un espace pour l'enfance et l'adolescence :

« Il n'y a pas suffisamment d'union, (...) on n'a pas forcément de projet en commun, il n'y a pas d'unité pour qui il y ait une émulsion qui fasse pencher la balance : cela ne se fera pas. » Madame BOURGEOIS élue 2008 conseillère municipale

Pour ces trois élues, la question de la jeunesse, mais aussi de l'enfance ne sont pas soutenues par le conseil municipal, ou, le débat est seulement limité à la question scolaire. Ces trois témoignages de conseillères municipales montrent leurs difficultés à créer un espace de débats pour ces thématiques.

Ces difficultés peuvent être liées à leur place au sein du conseil municipal : toutes les trois simples conseillères municipales et parfois dans l'opposition. Ces constats interrogent la place de ces thématiques dans le projet global du conseil municipal. Au regard de ces éléments, une nouvelle piste de réflexion pourrait être envisagée : la place de l'enfance, de l'adolescence dans le projet politique du conseil municipal.

Les autres élus rencontrés, des adjoints ou maire, apparaissent eux comme porteurs d'un projet, même s'ils notent pour certains les réserves de leurs collègues :

« Je ne vous cache pas que pour mettre en place le CMJ avec mes collègues de la commission, on a bien mis 9 à 10 mois à les convaincre de la nécessité de porter ce projet. Et je pense qu'il y en a pas mal autour de la table qui attendaient que cela périclite, que cela

tombe parce qu'il voyait pas trop l'intérêt même des administrés sur la commune ils voyaient pas trop l'intérêt de voir des jeunes rentrés dans la mairie rencontrer le maire et les élus pour participer à des manifestations sur la commune, cela dérangeait un petit peu , mais cela a fait son chemin , c'est en train d'aboutir.. Il faut que je défende mon beefsteak quand même. C'est vrai qu'il y a quand même certains élus autour de la table qui sont réticents vis-à-vis du monde de la Jeunesse avec un gros J » M. GAILLARD élu 2001 adjoint

Dans une autre collectivité, un élu pense le rajeunissement du conseil municipal comme vecteur d'une présence plus importante de la thématique jeunesse dans les débats :

«Le renouvellement de l'équipe, cela a plutôt, on va dire, ça a rajeunit l'équipe , (...) plus de gens qui ont des enfants aussi d'âge encore élémentaire, certains donc plus impliqués aussi dans les problématiques jeunes , que dans l'ancienne équipe, finalement, il y en avait peu qui avait des enfants voire même des ados , voilà un peu loin, encore que cela s'était déjà un peu rajeunit le dernier mandat par rapport au précédent. Y avait déjà deux élus bien impliqués là-dedans... » Madame PESSAT élue 2014 adjointe

Une nouvelle élue a le sentiment que la question de la Jeunesse est portée par les élus par ailleurs parents :

« Après la jeunesse , les projets jeunesse, ils ont du mal à comprendre surtout que c'est des personnes qui n'ont plus vraiment de jeunes dans leur environnement , (...)mais comme on est une équipe, une petite équipe de parents on en a rediscuté on pense qu'il y a une autre façon de faire on a une proposition . L'avantage d'avoir deux générations dans le conseil cela permet de relancer la jeunesse enfin la problématique jeunesse. » Madame GIRAUD élue 2014 adjointe

Au-delà de la question du parcours de l'élu, cette représentation vient étayer l'hypothèse du lien entre l'expérience sociale des individus et leurs engagements que l'on va pouvoir interroger.

De quelle politique de jeunesse parle-t-on en milieu rural ?

Comme l'affirme Patricia LONCLE²⁶, les politiques de jeunesse couvrent un champ très large des politiques publiques suivant si elles désignent « *tel problème de jeunesse, tel type de jeunes ou tel segment de l'action publique* ». Ces différentes politiques viennent répondre de manière sectorielle à des besoins de la population ou à des problèmes publics.

Comme nous venons de le constater, la politique de jeunesse qui intéresse les élus ruraux est celle qui s'adresse aux adolescents. C'est un des segments de cette action publique :

²⁶ LONCLE, P., op.cit.

« les politiques socioéducatives », segment dont la compétence revient aux collectivités locales communes ou communautés de communes.

A plusieurs reprises dans nos échanges les élus ont précisé les objectifs de leur action :

Pour deux collectivités qui ont pu mettre en place depuis quelques années un service jeunesse pour les collégiens encadrés par des professionnels, nous repérons des objectifs liés à l'éducation, à la citoyenneté :

«Le groupe collégien, c'est sur des projets la mise en place sur du long terme un aboutissement, des réalisations pour rentrer de l'argent, on les apprend, on les aide à grandir à se responsabiliser à devenir citoyen à tout ça quoi » Madame BOURGEOIS élue 2008 conseillère municipale

« Les animateurs du service jeunesse qui interviennent quotidiennement sur le temps de midi et qui du coup ont un bon rapport, tissent des liens avec eux, ils se connaissent bien, c'est plus facile pour eux d'entrer en contact, de proposer des projets et de les entraîner aussi à se responsabiliser, à mener des actions pour financer une partie de leurs projets » Madame PESSAT élue en 2014 adjointe

Pour un autre élu au stade de la réflexion, on observe la notion d'occupation, et d'éducatif :

« Le défi cela va être toute cette génération finalement qui va arriver adolescents entre 12 et 16 ans, 12 et 18 ans , cela va pas être facile de les occuper parce que pour l'instant dans le village, on a rien pour cette tranche d'âge-là, pour le bas âge on a une crèche, il y a une MJC qui s'est mise en place avec des activités, ils parlent aussi d'ouvrir comme un centre aéré le mercredi après-midi peut être pendant les vacances scolaires, j'espère que cela marchera, et ça, ça marche généralement jusqu'à 12/13ans. Maintenant, qu'est-ce qu'on va faire avec toute cette génération d'adolescents qui arrive là ? Alors qu'est-ce qu'on constate ? On constate que bon ils se rencontrent, ils traînent un peu parfois le soir des choses comme ça ce qui est normal, ce n'est pas méchant mais on aimerait bien à la limite leur trouver un espace où ils pourraient se rencontrer, (...) Mais voilà il faut offrir un cadre plutôt du côté associatif pour qu'ils puissent s'épanouir » M. BESSON élu 2014 adjoint

En lien avec le guide « Politiques de Jeunesse en milieu rural : Pourquoi, comment ?²⁷ » élaboré sous l'égide de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Maine-et-Loire, on peut définir ces projets politiques en direction des adolescents à la fois avec une

²⁷ Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine-et-Loire, 2014, « Politiques de Jeunesse en milieu rural : Pourquoi, comment? »

http://www.maine-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_POLITIQUE_DE_JEUNESSE_EN_MILIEU_RURAL.pdf

logique éducative souvent en lien avec les collèges, une logique d'accompagnement dans leur projet, et de citoyenneté. Ces objectifs sont liés à une figure de la Jeunesse comme « ressource »²⁸, comme des citoyens en devenir.

Conclusion de la première partie

Cette première partie avait pour objet de décrire le contexte de notre recherche. Elle nous apporte les éléments permettant de comprendre dans quel environnement interviennent les élus Jeunesse en milieu rural en Haute-Savoie :

Le département, en proximité de la Suisse, se développe démographiquement et économiquement : le territoire est riche. En parallèle, leurs collectivités évoluent, les élus sont attendus pour apporter des réponses à ces évolutions, aux besoins de nouvelles populations. Les associations restent un support important pour la vie socioculturelle. La jeunesse des campagnes du département ne se démarque pas de celle des villes : on y retrouve les mêmes jeunesses. Cependant, les formes de socialisation et la question de l'isolement apparaissent comme des spécificités de ces territoires.

Au sein des instances communales, les élus à la jeunesse abordent cette question par une réflexion sur les adolescents en matière de loisirs, elle est souvent associée à la politique éducative, scolaire et à la question des modes de garde des enfants. Ce domaine d'intervention ne fait pas toujours consensus dans les instances. Les élus à la jeunesse développent des stratégies pour permettre le développement d'une action publique.

Dans cet environnement, nous allons, au cours de la prochaine partie, analyser les démarches et les différents parcours des élus.

²⁸ LONCLE, P., op.cit.

2. DEUXIÈME PARTIE : A LA RENCONTRE DES ÉLUS EN CHARGE DE LA JEUNESSE EN MILIEU RURAL : DES PROFILS SPÉCIFIQUES ? DES PARCOURS DIFFÉRENTS ?

Dans ce contexte dynamique de la Haute-Savoie, au sein des collectivités rurales en mutation, comment des citoyens deviennent élus ? Quelles sont leurs motivations ?

Nous allons décrypter les éléments qui ont déterminé leur démarche pour devenir élu, des éléments liés à leurs histoires, leurs places dans la collectivité, leurs expériences, leurs engagements. Les travaux de Thibault MARMONT²⁹ vont apporter un éclairage théorique à notre analyse.

Nous allons nous attarder sur le parcours de deux élus et décoder dans leurs récits ce qui a constitué des éléments constitutifs de leur identité d'élus. Nous aborderons avec les travaux de Claude DUBAR³⁰ la notion d'identité et l'ouvrage collectif de Valérie BECQUET et Chantal DE LINARES³¹ la notion d'engagement.

2.1. Devenir élu : des critères d'éligibilité

Notre démarche pour comprendre les élus jeunesse en milieu rural a eu pour première interrogation de savoir comment ils étaient devenus élus. Ce qui était à l'origine de leur démarche d'engagement au sein du conseil municipal. Nous souhaitons repérer ce qui avait été déclencheur de cette démarche dans un moment de leur vie.

La cooptation, l'origine locale, la vie associative, et les compétences professionnelles sont apparus comme des variables importantes dans la démarche de se présenter aux élections municipales.

²⁹ MARMONT, T., « Devenir « amateur » en politique, les ressources politiques des élus ruraux » dans BARONE S., TROUPEL A. (dir.) 2011, *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 294p.

³⁰ DUBAR, C., 2007, *La crise des identités*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France « Le Lien social », 256 pages.

³¹ BECQUET, V., et DE LINARES, C., (dir.), 2005, *Quand les jeunes s'engagent Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 188p.

- La cooptation :

Au cours de nos échanges, nous avons pu constater que la cooptation, par des élus en place au moment du renouvellement des équipes, des élections, était la situation la plus récurrente:

« Le maire m'a contacté pour faire partie de sa liste déjà au mois de décembre et je me suis dit pourquoi pas avec plaisir » Madame GIRAUD élue 2014 adjointe

« C'est en 2008, donc j'étais sur Annecy, j'ai un élu qui m'a contacté, un élu de l'opposition du maire sortant. Très clairement qui m'a dit « moi je vais faire une liste contre le maire sortant et on m'a donné ton nom je sais que tu voulais t'investir dans la vie publique donc est ce que tu veux partir ? » Madame FAVRE élue 2008 Adjointe

Les élues expliquent avoir été contactées pour « être sur la liste » des candidats. Elles ont été choisies par leurs pairs comme étant éligibles. Cette reconnaissance par le maire ou une tête de liste, maire potentiel, est la première étape vers une identité d'élue.

Cette reconnaissance est intéressante à mettre en lien avec la notion d'*estime sociale* telle que nous l'avions abordée dans notre précédente recherche avec les travaux d'Axel HONNETH ³². Pour cette forme de reconnaissance, ce philosophe introduit un présupposé qui est « l'existence d'un horizon de valeurs commun aux sujets concernés » [p147]. Cette cooptation a pour base cette reconnaissance sociale par autrui et le partage de valeurs qui va permettre l'élaboration collective de projets pour le village.

Les élues associent cette reconnaissance à la place qu'elles ont dans la société locale. Nous allons pouvoir décrypter les éléments qui ont permis cette distinction, dans le sens d'être distingué des autres citoyens comme ayant un rôle à jouer au sein des instances communales.

Madame GIRAUD met cette prise de contact du maire en lien avec son appartenance au village :

« Je suis de V. [nom du village], née à V. (...) je pensais à un engagement personnel mais de quelle manière je ne sais pas par rapport au village, j'ai beaucoup d'affection pour le village ».

³² HONNETH, A., 2002, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du cerf, 232p

Madame FAVRE analyse cette cooptation en lien avec ces compétences, son réseau professionnel :

« Quand je lui ai dit que je travaillais au conseil général en protection de l'enfance, il m'attendait là-dessus pour les compétences que j'avais, le partenariat il a pensé que cela serait quand même pas mal »

Madame GUILLOUX explique cette cooptation du fait d'avoir été « repérée » pour son engagement associatif à la MJC, et le fait d'être une femme :

*« C'est le maire qui est venue me chercher, qui m'a demandé quand il faisait sa liste, alors il était à la recherche de femmes, y avait pas encore de parité mais quand même, c'est normal, ils sentent qu'on est là qu'on est active, qu'on a des choses à dire et puis il me connaissait, j'étais dans le conseil d'administration de la MJC, à plusieurs reprises j'avais été le voir, et c'est à cette époque-là que B. a fait partie des communes partenaires de la MJC, c'est comme cela qu'il m'avait plus connu donc il a pensé m'intégrer au conseil municipal»
Madame GUILLOUX élue 2008 conseillère municipale*

Deux élus nous ont surpris en utilisant le terme de hasard pour expliquer cette démarche tout en explicitant clairement ce qui pour eux avait étayé la démarche. A cet endroit, l'emploi de ce terme de « hasard » a la signification donnée par le petit Robert³³ « rien n'était calculé, prémédité, un événement fortuit » :

*« Par hasard, ...je pense que c'est plus mon implication dans les associations locales etc. qui fait que petit à petit « tiens elle est dans l'associatif, tiens on n'a pas de présidente, petit à petit ...Il n'y a pas beaucoup malheureusement de gens qui ont du temps et qui ont la volonté de s'impliquer plus que ça et puis après quand on est ancré dans les associations, on nous connaît et on est venu me chercher pour me proposer d'être conseillère municipale »
Madame PETIT élue en 2001 adjointe*

« Par hasard et pas rasé comme disait Serge Gainsbourg, donc en 2001 je me suis trouvé à être demandé pour être sur la liste d'opposition du maire qui était en place à cette époque-là, puis nous avons été un petit wagon d'élus, on était 9 élus donc à passer dans l'opposition. [...]C'est un hasard qui a fait que (...) je suis originaire d'ici, cela faisait un peu « le gros malin qui revenait sur ses terres et qui reprenait un peu des marques » c'est vrai que GAILLARD sur la commune c'est très connu, il y en a un nid ici donc au niveau électoral, sûrement je n'étais pas encore dans ce calcul, cette politique-là. Mais c'était bien porteur, cela risquait d'amener beaucoup de voix et faire en sorte que la liste soit élue ... »Monsieur GAILLARD élu en 2001 adjoint

³³ « hasard », in Le Petit Robert, « Dictionnaire de la langue française », 2002 ; Paris, Dictionnaires Le Robert

Nous retrouvons dans ces discours, les éléments qui sont à l'origine de la démarche d'engagement au sein d'un conseil municipal tels que décrits par Thibault MARMONT³⁴ comme critères d'éligibilité :

- L'appartenance au village :

Au cours de sa thèse en 2006, auprès d'élus de Bourgogne, il a observé que seulement 17% de son échantillon d'élus n'était pas du coin, ni en lien familial, en déduisant que « l'ancrage familial dans la commune est un facteur favorisant l'accès au conseil municipal. » [p118]

Dans notre recherche, à partir de la synthèse des profils³⁵, nous observons que quatre élus seulement sont allochtones, originaires d'autres départements, quatre sont nés au village et les trois autres sont nés au sein du département en proximité de leur village d'adoption. Leur installation dans le village est, pour quatre d'entre eux, concomitant à la création d'une famille, la naissance des enfants.

Avec onze rencontres, nous ne pouvons que constater des tendances : les personnes originaires du village ne sont pas majoritaires, et observer que « pour les étrangers au village », l'installation familiale a été un vecteur d'intégration important. Il est intéressant de noter que pour les quatre élus nés au village, leur appartenance au village et même leur affection pour le village ont été précisées comme déterminantes dans leur démarche d'engagement. A notre première question introductive, madame GIRAUD insiste sur cet aspect de sa démarche, c'est pour elle un lien très important :

« Est-ce que vous pouvez me raconter comment vous êtes devenu élue, élue à la jeunesse ? Alors déjà le petit retour c'est que je suis de V., née à V. parallèlement je suis partie, mes parents sont de V., je suis partie faire des études ailleurs, j'ai habité ailleurs, je suis revenue habiter au mois de février dernier sur V., on a retapé une maison mais j'ai toujours eu un lien avec V. et puis je pensais pas du tout à un engagement, enfin je pensais à un engagement personnel mais de quelle manière je ne sais pas par rapport au village, j'ai beaucoup d'affection pour le village. » Madame GIRAUD, élue 2014, adjointe

³⁴ MARMONT, T., op.cit.

³⁵ Annexe 2 : la synthèse des profils

- Le réseau et l'engagement associatif :

Thibault MARMONT montre que « *c'est dans leur engagement sur diverses scènes sociales locales que les élus trouvent le véritable fondement de leur appartenance locale* » [p119] et « *la participation associative, précède neuf fois sur dix l'arrivée au conseil, il ne fait guère de doute qu'elle constitue une voie de promotion pour l'accès au conseil municipal* » [p123.]

Au cours de notre démarche, cette appartenance locale associative est repérée dans huit des parcours des élus rencontrés, et une élue a mis en lien son engagement d'élue avec son engagement syndical. Seules, deux élues n'ont pas eu d'engagement préalablement à leurs élections, on peut observer qu'elles sont toutes les deux originaires du village. On peut faire le constat que leur autochtonie a été l'élément décisif de leur cooptation. Elles ont d'ailleurs malgré leur appartenance au village exprimé une forme d'excuse ou de justification de ne pas avoir d'expériences associatives :

« Finalement je vois mes collègues au conseil ils sortent d'une assoc moi non parce que déjà je suis la plus jeune et en fait j'ai fini mes études j'ai enchaîné sur un travail sur Thonon et après sur Annecy j'étais dans une ville plus anonyme je n'ai pas été dans le monde associatif » Madame FAVRE, élue en 2008, adjointe

« je pense que je rattrape tout ce que je n'ai jamais fait , ici jeune je faisais partie de clubs de sport, je consommais, je n'étais pas active, je n'étais pas dans des associations, je n'ai jamais eu d'engagement associatif, jamais quel qu'il soit même ailleurs, je dois être une des seules qui n'a pas d'engagement associatif dans le conseil municipal, vous imaginez dans le milieu rural , tout le monde a un pied dans les assoc. Moi pas du tout. » Madame GIRAUD élue 2014 adjointe

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les engagements associatifs des élus à la jeunesse se situaient dans les domaines de l'enfance, de l'éducation en qualité de parents et de l'animation versus éducation populaire.

Cet engagement leur a permis à la fois une connaissance des enjeux mais aussi une connaissance des acteurs du territoire dans ces domaines.

- Les compétences professionnelles :

Comme nous l'avons vu avec les travaux de recherche effectués sur les élus locaux, celui-ci a vu son rôle évolué de l'élu notable³⁶ à l'élu gestionnaire médiateur³⁷ : « un profil capacitaire et gestionnaire ». Au cours de sa thèse, Thibault MARMONT analyse que « Force est de constater que depuis une période récente, certains élus n'ont nul besoin d'un capital d'autochtonie pour accéder à un mandat municipal. De parfaits inconnus peuvent effectivement s'imposer sur la scène politique municipale grâce à leur « itinéraire de capacitaire », qui leur confère une aptitude supposée à faire face aux défis de la gestion publique locale. » « 52% des maires qui ont répondu au questionnaire n'ont pas dépassé le certificat d'aptitude professionnelle. » [p133]. Alors que les allochtones de son échantillon sont plus diplômés. « Le recrutement et la mise sur le devant de la scène municipale d'individus moins ancrés localement mais mieux dotés socialement, répond sans doute à la technicisation des tâches de la gestion publique locale. » [p133]

Au regard des profils des élus jeunesse que nous avons rencontrés, il est intéressant d'observer qu'ils ont tous suivi une formation supérieure au Bac, une majorité ayant même acquis une maîtrise. Ces profils capacitaires de notre groupe d'élus mis en parallèle avec le lien moins important d'autochtonie avec le territoire, renforcent l'idée de la technicisation du rôle d'élu.

Trois des élus sont sans activité professionnelle dont une retraitée : leur activité d'élue occupe une part importante de leur temps. Par ailleurs, il est à noter que quatre sont enseignants et deux interviennent dans l'action sociale. Ils expriment clairement le lien entre leur profession, leur réseau et leur secteur d'intervention en qualité d'élu à savoir le scolaire, l'éducation et la jeunesse.

*« Moi je suis enseignante par ailleurs donc je suis adjointe aux affaires scolaires »
Madame PESSAT, élue en 2014, adjointe*

« A partir de 2001 de par ma fonction, je suis instit, en fait professeur des écoles (...)du fait que j'étais sur la branche éducation nationale, on m' a un peu orienté sur tout ce qui était les conseils d'écoles, la cantine, la jeunesse, MJC » M. GAILLARD élu en 2001 adjoint

³⁶ FONTAINE J. et LE BART Ch. dir., 1994, op. cit.

³⁷ BARONE S., TROUPEL A. (dir.) 2011, op. cit.

« Avec une expérience en plus il y avait double chose pour lui[le maire] mon expérience d'élue plus mon travail, ma place au sein du conseil général parce que il savait au regard du projet qu'il avait en tête notamment de monter une structure pour les enfants, crèche, micro crèche, (...) voilà il savait que j'avais mes entrées, j'avais des entrées au conseil général » Madame MOREL élue en 1989, adjointe

Au regard des profils des élus à la jeunesse rencontrés, il apparaît différents éléments de compétences, liées aux expériences de chacun qu'elles soient associatives ou professionnelles.

Le citoyen devient éligible, repéré pour être coopté dans la mesure où il a montré son intérêt pour la question collective, son inscription dans la vie locale. Cette éligibilité a été constituée, acquise par un investissement associatif local, des compétences professionnelles ou une histoire familiale liée au territoire.

Ces trois aspects de l'inscription dans le tissu local viennent se compléter, s'articuler. Les expériences de notre groupe d'élus à la jeunesse font apparaître la notion des compétences thématiques. Les élus prennent des responsabilités sur les dossiers pour lesquels ils se sentent en compétence : des spécialistes de l'enfance et de la jeunesse.

On retrouve la notion de Thibault MARMONT de « capacitaire et gestionnaire » : « Le recrutement et la mise sur le devant de la scène municipale d'individus moins ancrés localement mais mieux dotés socialement répond sans doute à la technicisation des tâches de la gestion publique locale» [p133]³⁸. Il note par ailleurs dans ces travaux que ce glissement de l'élue vers ce profil est plus vérifié chez les maires et les adjoints, les postes à responsabilité au sein du conseil municipal.

Un certain nombre d'élus à la jeunesse au sein de notre corpus, combinent des expériences associatives et des expériences professionnelles à la jeunesse. Ces élus sont attendus au sein de l'équipe municipale dans leur domaine de compétences.

Après avoir analysé ces critères d'éligibilité, nous allons examiner des parcours particuliers. Dans un premier temps, nous allons à partir du discours de jeunes élues analyser ce qui constitue leur projet d'expérimentation du rôle d'élue.

³⁸ MARMONT, T., op.cit.

2.2. Les jeunes élues expérimentent :

Dans notre groupe d'élus, trois femmes ont défini leur engagement comme une étape de leur parcours : elles expérimentent.

Pour deux d'entre elles, leur engagement en politique s'est fait dans une continuité à un engagement associatif sans cooptation.

Madame BOURGEOIS est élue depuis 2008, dans un village de 1300 habitants dont elle n'est pas originaire. Issue d'une famille qui ne participait pas à la vie publique, elle analyse son engagement du fait de sa personnalité :

« Je pense que cela dépend de ta personnalité, tout simplement, pas forcément d'un parcours, de ton ouverture aux autres. »

Elle situe l'origine de cet engagement à l'âge de 16 ans où elle a souhaité s'occuper d'un enfant handicapé et a, ensuite, passé son BAFA, et participé à de nombreuses colonies de vacances, et au scoutisme. Son départ pour l'étranger après ses études a provoqué une rupture dans ses activités, qu'elle a reprises dès son retour en France.

« Puis en revenant en France, et voilà enceinte et là tu te remets à fond dans le milieu associatif, parce que c'est cette dimension qui te manquait un peu ».

Elle parle de sa démarche pour devenir élue comme une suite à son « engagement pour la collectivité ». Elle souhaitait participer à la vie locale. « Essayer ce créneau » dans l'idée de participer aux décisions de faire évoluer les projets.

« j'ai fait tout le temps beaucoup d'associatif, toute ma vie, donc désir d'engagement pour la collectivité, pour les autres, pour faire avancer des projets, pour amener de la nouveauté, et les mandats d'élus locaux, ce n'était pas quelque chose que j'avais essayé jusqu'à présent, j'avais fait beaucoup d'associatif (...), et donc je me suis dit « allez on va essayer sur ce créneau-là ? voir ce que ça donne » Comme j'aime aussi bien découvrir des nouveautés, et puis tâcher d'amener tranquillement les choses pour qui il y ait une mise en place douce et consensuelle etc. donc voilà , voilà ce qui m'a amené à me porter élue »

Habitante de la commune depuis 5 ans, en 2008, elle est allée à la rencontre des différentes équipes qui faisaient campagne et s'est proposée à l'ancien maire qui lui était apparu comme le plus proche de ses valeurs : *« j'ai suivi M. D. parce que c'est un homme super droit , c'est un homme qui a des valeurs, et ça pour moi ça n'a pas de prix »*

Elle se défend d'un lien entre son engagement d'élue et son lien affectif avec le territoire :

« Non, je suis citoyenne du monde, donc où je vais je m'engage voilà tout simplement Après j'aime les gens qui sont autour de moi, j'aime mon village, j'ai envie de faire quelque chose pour la collectivité qui s'appelle le village. Je fais quelque chose pour la France en payant mes impôts voilà tu vois ce que je veux dire, donc voilà, mon attachement il est comme ça »

Elle parle de son engagement comme faisant partie d'elle-même :

« Voilà c'est une démarche quel que soit l'endroit où je suis, cela fait partie de ma vie quelque chose qui me fait exister, qui me rend vivante »

On retrouve cette démarche expérimentale avec Madame GUILLOUX élue en 2014 dans un village de 900 habitants. Cette élue explique sa démarche par la notion de curiosité :

« Je pense, cela faisait un moment que le fonctionnement d'une mairie me titillait, j'avais envie de voir comment cela fonctionnait, voilà , cela me titillait sans passer vraiment à l'acte, sans le faire complètement, et puis juste avant il y a eu ce problème avec les nouvelles activités périscolaires où le rôle des mairies a commencé à être important et nous on s'était mobilisé plus avec les associations de parents d'élèves et entre parents pour essayer de trouver des solutions, des idées. C'était un peu concomitant et donc mon voisin qui était au conseil municipal, je lui parlais de ça...il m'a dit mais viens essayer, viens voir et là je me suis dit peut être concrètement, peut-être cela serait un moyen d'agir à une échelle qui m'intéresse, c'est-à-dire à l'échelle communale, à une échelle qui est celle de mon quotidien »

Cette curiosité est liée à la limite de l'action des associations et à la prise de conscience que le Conseil municipal était le lieu de décision. Cette démarche est donc liée à la recherche de responsabilités plus importantes, d'accès à un certain pouvoir, une évolution de son parcours :

« J'avais l'impression que c'était par le conseil municipal que je pourrais plus facilement construire quelque chose, faire avancer et concrétiser des idées qui me paraissaient intéressantes pour la commune et pour la vallée. »

Issue du milieu urbain, elle explique avoir perçu comme inaccessible une participation à la vie locale en ville :

« Ce qui m'a toujours titiller : c'est possible d'avoir un rôle, faire quelque chose à son échelle. Moi le fait de vivre dans une grande ville, j'avais l'impression d'être très passive et je l'étais parce que il y avait une abondance de propositions qui était telle que l'on ne savait plus comment répondre à cela, j'étais à Paris et en région parisienne, quelque chose qui nous dépasse complètement. Je me souviens plus tard étudiante avoir été à Nantes où j'avais des copains, justement j'avais vu Nantes comme une ville à l'échelle beaucoup plus humaine et là ça a commencé à me titiller, à me dire « mais là c'est génial de pouvoir faire quelque chose pour sa ville », d'avoir cette échelle là où tu n'es pas dans cette espèce de truc trop vaste. »

Elle situe son engagement très en lien avec ses expériences professionnelles, ses domaines de compétence:

« Le fait d'être dans un conseil municipal me permettrait d'avoir un rôle dans des choses du quotidien, surtout des choses qui me paraissent importantes et pour lesquelles au moins pour ce qui est enfance, éducation, c'est un domaine pour lequel je pourrais avoir une compétence puisque j'ai une expérience en tant qu'animateur, enseignant, »

Cette démarche pour devenir élue vient en prolongement de son parcours, de ses autres engagements.

Pour compléter cette approche de la démarche d'engagement expérimental, le positionnement de Madame GIRAUD apporte un élément de temporalité. Cette nouvelle élue en 2014 dans son village dit son attachement au village comme la base de son engagement.

« De mon côté il n'y avait pas une recherche depuis x années sur « je veux faire de la politique, je veux m'investir sur mon village », tout s'est fait, comme mes jobs, un peu par hasard, mais avec un attachement très très fort au village. De toute façon, tout ce que je fais c'est vraiment pour le village. Il n'y a pas d'intérêt, moi, je ne le sens pas comme un intérêt perso, dans 5 ans ça s'arrête : ça m'est totalement égal parce qu'en plus avec la réforme territoriale, les choses vont complètement changer. Moi ce que je veux : c'est faire ce que j'ai à faire pour l'instant et faire le maximum pour le village parce que j'ai un attachement énorme au village et en étant née ici et en étant partie, cela permet en revenant de se rendre compte de l'avantage que l'on a à être là, c'est très bien d'être parti. »

Avec un engagement intense, cette élue après sa nomination au titre d'adjointe, n'a pas repris d'activité professionnelle. Sans engagement associatif préalable, elle positionne cet investissement comme ponctuel, une expérience.

Au regard de ces trois types d'engagement dans la vie publique, nous observons des niveaux différents : une carrière de militante, une élue curieuse, et une élue temporaire, toutes les trois très investies dans leur mandat.

Ces focus sur ces démarches complètent notre analyse précédente sur les critères d'éligibilité en abordant des aspects plus liés à leurs parcours de vie, à leur propre démarche au-delà de la cooptation, de la reconnaissance par autrui.

L'engagement de l'individu dans la vie sociale, dans le collectif, est au cœur de ces parcours. Un retour sur la notion d'engagement va nous apporter des éléments de compréhension de la démarche des élus.

Le dictionnaire ³⁹ nous donne comme définition à l'engagement : « *Acte ou attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui prenant conscience de son appartenance à la société, au monde de son temps, renonce à une position de simple spectateur et met sa pensée ou son art au service d'une cause.* »

En transposant cette définition à l'objet de notre recherche, on retiendra l'aspect social de la démarche et la notion d'acteur au service d'une cause. Nous avons rencontré des individus qui souhaitent prendre part à la vie sociale et y jouer un rôle.

Nous pouvons compléter cette définition par la description de son emploi en introduction de l'ouvrage collectif dirigé par Cécile VAN DE VELDE et Chantal DE LINARES⁴⁰ « *L'engagement consiste ici à se lier à une organisation politique, syndicale ou associative, à épouser une cause au travers d'une contribution personnelle ou matérielle. [...]Tel que ce terme est plus souvent employé, il est associé à des formes organisées de participation comme le militantisme et le bénévolat, à un système de valeurs et à une éthique qui en fait une activité sociale à part entière.* » [p15]

Les élus souhaitent apporter « leur contribution » à la vie du village. Ils se « lient » au projet de la collectivité.

2.3. L'élu associatif : le prolongement d'un engagement

Comme nous l'avons repéré précédemment, l'inscription dans l'associatif est un des critères d'éligibilité, mais c'est parfois une étape de l'engagement public avant l'engagement politique, le parcours de M. BESSON va nous permettre d'approfondir cette articulation.

M. BESSON a été élu en mars 2014 en qualité d'adjoint. Le conseil municipal précédent ne se représentait pas. Il a pris l'initiative de constituer une liste pour constituer un conseil municipal. Il s'engage pour le village :

³⁹ « engagement », in Le Petit Robert, « Dictionnaire de la langue française », 2002 ; Paris, Dictionnaires Le Robert

⁴⁰ BECQUET, V., et DE LINARES, C., (dir.), op.cit.

« Aucun élu sortant ne se représentait, du coup personne ne se bougeait beaucoup dans la commune. C'est comme ça que c'est parti, j'ai lancé une liste, j'ai dit il faut quand même qu'on fasse quelque chose pour notre village ! »

Il explique avoir constitué cette liste par le réseau associatif :

« De toute façon quand j'ai constitué la liste l'an dernier je suis allé voir ceux que je fréquentais le plus et ceux que je connaissais le plus, finalement c'est dans le milieu associatif. »

Cet élu est né dans ce village, sa famille habite le village depuis plus de trois siècles. Il est le seul élu de notre groupe à avoir clairement exprimé sa filiation à une famille investie dans la vie locale :

« En fait, j'allais dire dans un village comme le nôtre c'est quasiment de génération en génération, mon père, mon grand-père faisaient partie d'associations, faisaient partie du conseil municipal, dans les petits villages, on retrouve les mêmes familles j'allais dire pas qui chapotent tout, mais qui s'investissent. »

Il explique la dynamique de son village par la richesse du monde associatif, le bénévolat :

« On a une grande chance dans cette commune c'est que justement de par l'intermédiaire du milieu associatif on a de nombreuses personnes qui s'investissent, là par exemple samedi dimanche y a la fête du village, c'est une centaine de bénévoles qui se mobilisent pour ça. (...) On est dans un village, on arrive vraiment à mobiliser beaucoup de monde et notamment les jeunes, ça permet de les fédérer. »

Dans son discours le monde associatif est un espace qui laisse une place aux jeunes. Sa représentation de cet espace est liée à son histoire. Adolescent, il a pris des responsabilités au sein des associations. Dans ses représentations, c'est une logique liée à l'appartenance au village « on baigne là-dedans » :

« Comme nous on s'est fait prendre en charge par nos... les aînés en fin de compte Parce que je me souviens à 15 ans on ne m'a pas donné le choix, j'étais à l'harmonie du village, voilà tu vas donner un coup de main pour ça et puis c'est comme ça que ça a commencé après on baigne là-dedans. Il y a un bon relationnel entre les différentes générations maintenant il faut voir avec les nouveaux arrivants si cela va perpétuer, si ça va continuer »

« Moi j'ai dû rentrer au conseil d'administration à 16 ans, maintenant je crois que c'est plus 17 / 18 ans mais c'est quand même jeune ; de toute façon chez nous on leur laisse pas le choix (rires) donc c'est vite vu, on leur dit à partir du moment... et puis y a une bonne ambiance dans ce milieu [...] Il y a une quinzaine d'associations sur la commune. »

Au-delà de son appartenance au village, il présente son élection en qualité d'adjoint à la jeunesse et à la vie associative comme une suite logique de son parcours associatif et professionnel :

« Moi, de par mon métier déjà enseignant et mon engagement dans la vie associative de la commune parce que ça fait depuis l'âge de 15 ans que je fais partie d'associations. Dans la

commune que ce soit l'union instrumentale, le comité des fêtes, je suis le président actuel. J'aime beaucoup le milieu associatif et bien sûr le milieu de l'enseignement et puis voilà je me suis retrouvé adjoint à m'occuper à la fois du milieu associatif, de la jeunesse, de la culture, des sports et aussi de l'enseignement. »

Lorsque nous l'interrogeons sur son expérience d' élu, il fait le parallèle avec ses mandats associatifs. Il décrit son action d' élu par l' aspect relationnel avec ses administrés, comme ses relations de responsable associatif avec les adhérents. Il situe le rôle d' élu comme « supérieur » à celui de responsable associatif. Nous analysons cette supériorité comme une complexification des relations, une prise de responsabilités :

« Je pensais que cela me prendrait beaucoup de temps et effectivement cela me prend beaucoup de temps (rires) non mais c'est quelque chose que j'aime parce que j'adore le contact, j'aime beaucoup le contact avec les gens, le travail en plus ne me fait pas peur. Mais, justement ce contact quand on a des responsabilités dans une association, il faut user de diplomatie. Là, je m'aperçois que c'est encore un degré supérieur, j'allais dire : il faut faire encore très attention à ce qu'on dit, bien connaître son village, bien connaître les habitants de son village. »

Lorsque nous l'interrogeons sur ses projets pour la jeunesse du village, le monde associatif, le bénévolat apparaissent à nouveau dans son discours comme un lieu ressource pour répondre aux besoins des jeunes :

« Ça serait déjà de créer un lieu, je pense où ils peuvent se rencontrer puis après forcément ça va fédérer. Il y aura des jeunes qui vont venir alors pourquoi pas, c'est vrai on a un comité des fêtes qui a énormément de jeunes dedans , la moyenne d'âge ça doit être 20 ans , 20 ou 22 ans ils sont déjà là c'est de perpétuer l'esprit bénévole qu'il y a dans notre village pour faire vivre notre village et puis en même temps ça cadre (...) mais voilà il faut offrir un cadre plutôt du côté associatif pour qu'ils puissent s'épanouir, je pense que cela serait une bonne chose »

Ce milieu associatif apparaît aussi dans le discours de cet élu sous un autre angle, l'intergénérationnel :

« Au milieu des années 80, il y avait parfois des conflits entre des familles. Ce qui a souvent sauvé ce village, c'était ce milieu associatif et dans le milieu associatif qu'est-ce qu'on retrouvait des jeunes entre 16 et 30 ans, voilà ! Après je ne dis pas qu'il faut que des jeunes, c'est comme ça qu'apparaisse les histoires, il faut en fait un mélange de générations. Moi je vois parmi mes meilleurs amis dans le village, il y en a, ils ont 45 ans 50 ans pourquoi parce qu'on s'est connu, ça fait 20 ans qu'on se fréquente dans les associations. Je donne un exemple, le comité des fêtes du village a été créé en 83 par la mairie. En 86 /87 il y a eu déjà un essoufflement, ils n'étaient pas tout jeune ceux qui étaient dedans Qui est ce qui a repris le flambeau : toute la tranche d'âge des plus jeunes et du coup on est toujours là, ça a relancé, ça a redonné une dynamique. L'harmonie aussi a eu un petit coup dur en 85 86, il y a une équipe de jeunes qui a relancé le truc c'est reparti ! »

Pour cet élu, le milieu associatif est l'espace à développer pour permettre les rencontres entre les habitants, pour les différentes générations vivant ensemble et donc pour les jeunes.

Dans le discours de cet élu, les questions de compétences techniques sont peu apparues, laissant la place à l'aspect relationnel, les associations étant le support opérationnel de ses projets pour le village.

Le milieu associatif apparaît dans ce parcours comme la référence qui constitue le fil rouge de l'engagement public de cet élu.

Au regard de cette analyse, on peut regarder ce parcours en lien avec les travaux de Christian LE BART⁴¹, cet élu est pris entre deux « mondes » celui de l'élu du sol et celui de l'élu projet, à la fois manager et animateur. Dans son discours, les notions d'interconnaissance et de confiance sont particulièrement présentes.

En parallèle de ce profil de ce jeune élu / militant associatif, nous allons analyser le profil de madame DUBOIS élue depuis 26 ans.

2.4.26 années de mandat : une vie au service du collectif

A l'origine de cette recherche, nous n'avions pas envisagé de rencontrer Madame DUBOIS. Nous l'avions rencontrée lors de notre précédente recherche en 2004, et nous avions le souhait de ne pas utiliser les contacts précédents. Après avoir fait une première partie des entretiens et les élus de son intercommunalité nous ayant tous parlé de cette personne comme référente pour leur territoire en matière de politique de jeunesse, nous avons pensé intéressant pour compléter notre corpus de prendre contact avec cette personne charismatique aux yeux de ses collègues-élus. L'ancienneté de son engagement nous intéressait ainsi que son investissement dans la mise en place d'un projet intercommunal de politique de jeunesse.

⁴¹ LE BART, Ch., 2009, « les nouveaux registres de légitimation des élus locaux » in BIDEGARAY, (et al), 2009, *L'Elu local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 201-211.

Cet entretien fut particulièrement intéressant dans son contenu au regard de nos hypothèses sur les parcours de vie : Madame DUBOIS ayant apporté des éléments sur sa trajectoire, sa perception de ce qui a donné sens à son engagement.

Madame DUBOIS est élue dans son village depuis 1989. Après un mandat de conseillère, puis un mandat d'adjointe, elle devient maire en 2001 d'un village de 400 habitants.

Elle situe dès le début de notre échange son engagement d'élue dans le domaine de la jeunesse en lien avec son statut de parent. C'est ce qui, pour elle, porte son projet d'élue :

« Moi du fait que j'ai trois enfants aussi, j'ai toujours été très sensible à tout ce que font les jeunes.(...) Du fait que je me suis toujours intéressée aux jeunes et aux enfants et que j'ai essayé de suivre à la communauté de communes, quand on a éprouvé le besoin quand même de faire quelque chose pour les jeunes »

En reprenant les éléments biographiques, on observe qu'elle parle de son enfance, de son contexte familial comme le point de départ de son engagement. Aînée d'une grande fratrie dans un milieu simple, elle a appris très tôt l'importance du don, du partage, et a été élevée dans l'esprit du bénévolat :

« C'est vrai qu'on a toujours appris en famille à s'entraider. Nous, c'était la tribu, on faisait un peu tribu chez nous, on avait 20 ans d'écart on était 4 grands, 4 petits et puis moi, j'étais l'aînée des filles, et j'ai dû toujours m'occuper de mes frères et sœurs, mon papa travaillait aux chemins de fer, on avait des moyens très très restreints donc on s'est toujours débrouillés et ma maman était très...,elle faisait tout pour nous ouvrir (sur les autres) par exemple. (...) On rendait service comme bénévole (...), et maman était toujours en train de proposer s'il y avait besoin »

« Je pense que de nature je n'ai jamais été calculatrice, j'étais contente de ce que j'avais et puis voilà. Et finalement on a eu une vie, mes parents c'était dur mais du coup cela nous a soudés. »

« Je pense que c'est ce qui m'a porté, et puis, très tôt j'ai dû m'occuper des autres. Jeune, j'ai eu des responsabilités. Je pense que ma vie familiale a bien donné une ligne à ma manière de vivre. »

A 20 ans, elle part avec son mari en Afrique, où ils s'investissent dans des missions humanitaires. A cette période de sa vie, elle précise avoir acquis des compétences de travail en équipe. Elle fait alors le lien avec sa personnalité conviviale :

« On a démarré les centres de formations agricoles au Tchad, donc on était très engagé déjà. Je pense qu'on a envie, qu'on a une nature comme ça, je pense qu'il y a des choses à faire et puis c'est vrai que moi j'aime beaucoup la convivialité et je pense que ce qui nous manque beaucoup actuellement c'est la bonne humeur et un peu d'humour (rires). C'est vrai, il faut arrêter d'être catastrophique tout le temps. Donc c'est peut-être cette nature qui

m'a aidé à mettre en place des équipes et puis à travailler en équipe, et puis déléguer demander aux uns et aux autres. »

Pour Madame DUBOIS, une autre expérience a fortement influencé son engagement : le handicap de sa fille. L'accompagnement de cet enfant a renforcé sa ténacité, son esprit combatif.

« Je pense que ça a bien influencé ma vie (son enfance) et après on a eu une fille qui a eu la poliomyélite quand on était au Tchad et ça, ça m'a dressée parce qu'il a fallu que je lutte beaucoup, quand un médecin vous dit quand la gamine a 6 mois, « vous faites pas de souci votre fille vous la récupérez pas elle ne marchera pas » et de ce jour je me suis dit « et ben tu vas voir si je la récupérerai pas, elle marchera » et elle marchait à 17 mois. Je pense que cela m'a dopé et du coup j'ai pris tous les moyens pour y arriver, Pour moi, cela a été un défi (...) mais j'ai toujours rencontré des gens sur ma route qui m'ont aidé (...) J'ai eu la chance de trouver des gens qui.....cela a déterminé ma manière de vivre... »

Madame DUBOIS s'est installée en 1975 dans ce village avec sa famille. Très rapidement, la famille s'engage dans la vie locale : son mari est élu en 1977. Elle dit lui « avoir succédé » mais précise aussi ce qui pour elle a été déterminant dans sa cooptation : son engagement de parents d'élèves. On retrouve dans cette entrée en politique le capital social comme critère d'éligibilité :

« On m'a sollicitée. Mon mari a été élu il a fait deux mandats et après et bien j'ai pris la succession (rires) on m'a sollicité à ce moment-là. Bon parce que j'étais assez active à l'école je pense que c'est un peu pour ça. »

« Deux mandats avant 2001, en 89, il y a si longtemps que cela !! J'avais fait un mandat de conseillère et un mandat d'adjoint avant d'être maire en 2001. »

Sa prise de responsabilité de maire apparaît dans son discours comme une nouvelle cooptation. Le conseil municipal, « l'équipe » l'a reconnue comme son leader. A ce moment de l'entretien pour expliquer comment elle devient maire, elle justifie son action par une démarche de projets collectifs.

« Je suis devenue maire par défaut si je puis dire, ce n'est pas quelque chose qui me tentait. Ce que j'aime c'est avoir des projets et mener ces projets donc j'avais des projets avec la communauté. Donc le maire qui était en place à ce moment-là ne s'est pas représenté et l'équipe m'a dit « y a que toi qui peut prendre » donc c'est comme cela que je suis devenue Maire. J'ai gravi les marches tranquillement. »

Elle décrit son action politique avec l'objectif de répondre aux besoins de la population, au service de la population, mais en se défendant de faire de la politique :

« Je suis tenace quand je sais que c'est pour le bien, pas pour ma personne, quand je sais que ça répond à un besoin alors là rien ne m'arrête. Et c'est dans ce sens-là que je ne suis pas du tout politique cela ne m'intéresse pas »

« Je ne peux pas juger, moi je suis de terrain je ne suis pas une femme de grand discours, je suis une femme de terrain. Alors c'est sûre il faut que cela avance et avec la population, on est quand même au service de notre population, on n'est pas là pour faire de la politique. »

Au gré des différentes étapes de sa vie, on repère chez cette élue la construction de ce personnage public avec des valeurs humanistes comme fondements de son action.

Elle explique son parcours, son engagement comme soutenus par sa personnalité altruiste:

« Je pense, comment dire, dans les petites communes tout dépend qui est maire, si le Maire se comporte comme un patriarche, ou quelqu'un qui commande tout. Mais par contre dans les petites communes, on a la chance, je pense, de pouvoir créer une ambiance, enfin moi c'est mon point de vue. C'est peut-être pas le point de vue de tout le monde, mais il faut qu'on profite de ne pas être trop gros pour pouvoir créer cette ambiance conviviale et cette ambiance d'être heureux, d'être au contact de la population. Par exemple pour les vœux du Maire, on invite tous ceux qui veulent et se présentent tous les nouveaux ménages qui sont arrivés alors là c'est vraiment un moment de bonheur. (...) On est peut-être à l'envers de l'ambiance actuelle, mais moi je cultive cette convivialité, la proximité ? Il faut qu'on profite de pouvoir encore le vivre parce qu'avec la réforme territoriale... »

Madame DUBOIS, au cours de notre échange, insiste sur l'état d'esprit dans lequel elle conçoit son rôle : permettre l'interconnaissance entre habitants dans la convivialité. Elle pense le rôle du maire comme un animateur : il doit «créer une ambiance». On retrouve l'élue-connexionniste pour lequel « le charisme et la convivialité constituent désormais des registres plus efficaces que le sens de l'autorité ou la prétention à incarner une institution » [p202] ⁴²

Par ailleurs, elle prend pour exemple dans son action : l'école. Pour cette élue ce lieu reste « fédérateur ». Dans son projet de vie collective pour son village, c'est le lieu qui permet encore une rencontre entre les citoyens et qui rassemble la population. Le maintien de ce lieu est un de ses combats d'élue locale :

« On développe l'école parce que l'école dans une petite commune c'est un moyen pour rassembler. Toutes les personnes âgées, tout le monde, c'est vraiment un élément fédérateur quand les enfants, les familles vendent des tickets pour la fête de l'école, tout le monde achète, (...). Parce que l'école, je me suis beaucoup battue pour la garder, de ce fait, cela nous a ligué pour se dire on va faire quelque chose et on va maintenir un noyau parce qu'on n'a plus de commerces, on n'a plus rien à A., on n'a même plus de bistrot, on rêve d'en ouvrir un, mais on n'y arrive pas. »

⁴² LE BART, C., op.cit.

Madame DUBOIS explique son projet d'élue en lien avec le contexte rural de son action, une commune de 400 habitants étant une microsociété à échelle humaine. La grandeur du village permet selon elle l'interconnaissance entre élus et électeurs, spécificité des élus ruraux repérés dans les travaux de Thibault MARMONT.⁴³

« C'est la taille du village qui fait, et puis aussi l'amitié qui lie certaines personnes qui ont envie de faire quelque chose pour le village. Et puis maintenant les jeunes qui arrivent, ils participent tout de suite, voyez une fois ou l'autre qu'il y eu une naissance et bien ils viennent présenter leur bébé en mairie, quand ils arrivent, ils viennent nous dire bonjour, ils viennent se présenter tout naturellement. »

Pour conclure sur ce profil d'élue, il est intéressant de s'attarder sur l'aspect public du rôle. Madame DUBOIS se défend d'un « intérêt personnel » rapprochant cette notion au fait d'être affichée dans la presse, d'être mise en avant. Cela apparaît être pour elle un aspect déplaisant de ce statut :

« Il n'y a pas de calcul, pas d'intérêt personnel. Quand on me dit « on te voit souvent sur le journal » et bien je dis « c'est bien contre mon gré parce que j'ai horreur de ça » C'est là qu'on voit aussi finalement, quand vous ne recherchez pas ça, finalement il y a des choses qui arrivent indépendamment de votre volonté naturellement. »

Ce parcours de vie qui a amené Madame BOURGEOIS à des responsabilités d'élue locale est marqué par des engagements altruistes dès l'adolescence. Ce parcours s'est construit avec comme références : l'intérêt pour l'autre, la relation à l'autre, et le collectif au gré de ces expériences d'enfant, d'adolescente, de jeune adulte, de mère de famille, de professionnelle, d'élue associative, de maire...

Les travaux sur l'identité de Claude DUBAR⁴⁴ éclairent notre analyse : l'individu se construit par ses expériences avec autrui : « il n'y a pas d'identité sans altérité » [p3]. Les identités sont plurielles : les identités « pour soi », les identités « pour autrui » construites au gré des appartenances (familiale, religieuse, professionnelle, associative, politique) ; des identités collectives qui s'articulent avec l'identité personnelle.

⁴³ MARMONT, T., op.cit.

⁴⁴ DUBAR, C., op. cit.

Conclusion de la deuxième partie :

Cette deuxième partie avait pour objet d'analyser les démarches et les différents parcours des élus jeunesse en milieu rural.

En s'attardant sur ce qui a étayé la démarche de vouloir devenir élue, la cooptation par les pairs est apparue comme une première étape : « Etre reconnu comme éligible ».

Pour être reconnue et donc coopté, nous avons pu repérer dans le discours des élus les critères d'éligibilité avec l'origine géographique, l'engagement associatif et les compétences professionnelles. Les élus à la jeunesse en milieu rural de notre corpus ont un parcours plus influencé par leur engagement associatif et leurs compétences, que par leur origine locale.

Ces élus à la jeunesse ont, avant leur engagement public, développé des compétences en matière d'enfance et de jeunesse. Ils ont une expertise de la thématique Enfance Jeunesse, ils sont attendus par leurs pairs dans ce domaine.

L'analyse de deux parcours spécifiques a permis de mettre en exergue différents aspects biographiques qui ont largement influencé leur engagement d'élue et que l'on peut penser comme éléments de leur construction identitaire de l'élue rural : l'altérité, le projet collectif, sous la forme du milieu associatif et le service à la population.

« Etre élue en milieu rural » est un engagement qui semble se différencier de l'engagement en milieu urbain par le parcours des élus. L'engagement est situé dans le rapport de l'individu avec la société qui l'entoure, l'engagement est le projet de l'individu de participer à la vie sociale, l'intérêt pour autrui, et la cause collective : l'avenir du village

Après avoir approfondi la question du parcours des élus, nous allons, au cours de la troisième partie, analyser comment les particularités de l'exercice d'élue en milieu rural influencent l'action publique auprès des jeunes.

Comment l'apolitisme, la proximité élus/citoyens, la politique par projet, l'importance du milieu associatif influencent le rapport que ces élus ont avec leur jeunesse, plus précisément leurs adolescents ?

3. TROISIÈME PARTIE : LES ÉLUS JEUNESSE ET LEURS LIENS AVEC LES POPULATIONS, PARTICULARITÉS DE L'EXERCICE EN MILIEU RURAL :

La retranscription des entretiens et une première analyse de ce matériel a permis de repérer des caractéristiques de l'exercice d'élu en milieu rural.

Nous avons effectué une recherche du nombre d'occurrences des termes dans chaque entretien : intérêt général, politique, projet, proximité, connaissance, lien et contact ainsi nous avons une observation de leur utilisation dans le discours des élus.⁴⁵

Nous allons, ici, approfondir ces questions en interrogeant ces spécificités. Dans un premier temps, nous allons aborder la question des modalités de la gouvernance en milieu rural. Nous pourrions ensuite analyser la relation de l'élu avec la jeunesse ou plus précisément les adolescents, public de la politique de jeunesse en milieu rural.

3.1. L'intérêt général, l'apolitisme, le projet : une forme d'action politique

L'intérêt général

L'intérêt général ou local est une notion ancienne de l'action publique « censée fonder et légitimer chacune des actions entreprises par les élus » [p17] ⁴⁶ L'intérêt général fait référence à l'intérêt commun. C'est « une pierre angulaire de l'action publique »⁴⁷.

Cette notion n'est pas une caractéristique du milieu rural, mais utilisée par trois élus de notre corpus ⁴⁸ et présente en filigrane dans d'autres discours, il nous semble pertinent de s'attarder sur le sens qui lui est donné et le lien avec d'autres aspects de l'action publique :

⁴⁵ Annexe 3 : occurrences des termes dans les discours

⁴⁶ FONTAINE J. et LE BART Ch. 1994, Le Métier d'élu local, L'Harmattan, Paris, 370 p.

⁴⁷ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-16/l-interet-general-instrument-efficace-de-protection-des-droits-fondamentaux.51983.html>

⁴⁸ Annexe 3 op.cit.

Lors de notre échange, Madame PETIT définit l'intérêt général comme « l'intérêt pour le plus grand nombre » et comment cette notion lui permet dans son action d'élue, une prise de décision : l'intérêt pour la population est la finalité de l'action de cette élue

« Pour moi en milieu rural c'est ma conviction, c'est une liberté d'être vraiment centré sur le projet, sur l'intérêt du projet pour la population, ce qui est le propre des élus enfin pour moi, tout doit être fait dans l'intérêt général dans une commune. Des fois on se dit « bon alors l'intérêt général c'est quoi, c'est bien ça, donc on va dans le bon sens, on se trompe pas, » pour moi c'est toujours présent. Quand on prend des décisions, cela ne peut pas être toujours un intérêt général, est-ce que le plus grand nombre en tire un intérêt. Est-ce que cela ne pénalise pas une partie de la population, et toujours essayer de décider par rapport à ça. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

Madame FAVRE utilise la notion d'intérêt général comme l'objectif de son action d'élue. Elle le met en lien avec le contexte rural dans sa dimension interrelationnelle, et au service de la population. « L'intérêt général » est dans ce discours un synonyme de « l'action publique » :

« Comme j'avais vécu sur S. je voyais qu'il manquait des choses, c'était une commune qui avait évolué, et puis l'intérêt général est plutôt de faire évoluer sa commune, défendre les intérêts de la ruralité parce que finalement, les gens viennent construire et puis on veut défendre une commune. A la fois le vivre ensemble, tous ensemble et puis à la fois se dire amener les services au plus proche de la population » (...) « l'intérêt général améliore parfois le quotidien des gens même si on n'a pas une baguette magique mais aussi de vouloir monter ce qu'on croit ,il y a pas mal de choses à faire » Madame FAVRE, élue 2008, adjointe

Madame BOURGEOIS utilise une autre notion pour expliciter la finalité de son action publique : « le bien collectif ». Pour cette élue, l'action publique a pour objet la mise en œuvre d'actions pour le « bien » de la collectivité locale :

« Les élus ne sont pas là pour tout mettre en œuvre mais ils sont là pour décider d'une politique locale de territoire [...] pour s'intéresser à ce qu'il y a à mettre en œuvre sur le territoire pour que la collectivité se sente bien [...] la notion de collectivité, de bien collectif, je travaille pour le bien collectif et non pas pour ma pomme. » Madame BOURGEOIS, élue 2008, conseillère municipale.

Nous pouvons proposer comme hypothèse que la notion d'intérêt général est utilisée par les élus pour justifier leur action publique au service de la population et donc du collectif, de la communauté que forme le village dans le contexte particulier de celui-ci. Cette justification de l'action publique est en lien avec le caractère politique de leur action.

La place du politique dans les discours, L'apolitisme : une liberté de penser, d'agir

Au regard de notre observation sur l'utilisation des termes, il est intéressant de noter que le mot « politique » a été utilisé par tous les élus de notre corpus à des niveaux différents. Seul M.BESSON n'a pas utilisé ce terme. Pour rappel, cet élu a exposé son projet d'action publique par le développement du monde associatif et nous ne l'avons pas interpellé sur la notion de politique.

En parallèle, Madame MOREL a utilisé par 16 fois ce terme : cette élue a été élue en milieu rural après une expérience urbaine dans une mairie socialiste. Elle compare ses expériences entre autre du point de vue politique :

« À Annemasse, on parlait politique on faisait des liens avec la politique nationale, on se positionnait sur certains sujets dans certains domaines. Bon à St M. [en milieu rural] on n'avait pas de discussions politiques et puis quand on commençait à avoir des discussions politiques on voyait bien qu'on n'était pas sur le même échiquier politique les uns et les autres c'était évident. Moi par contre j'étais étiquetée politiquement puisque je venais d'Annemasse donc alors la gauche. »

« C'est de la politique mais comment dire tu ne défends pas, mais forcément ta position elle est bien en lien avec mais enfin je veux dire, on faisait jamais référence au fait que c'était de gauche, que ça pouvait être de gauche de droite, ça se parlait pas bon de toute façon le maire il était sans étiquette, bon quand on dit sans étiquette, pour moi c'était clair c'était sans étiquette mais c'était à droite. Après on est dans une petite commune ce n'est pas les mêmes enjeux et sur le projet j'étais assez en phase sur vers quoi on allait. » Madame MOREL, élue 1989, adjointe

Madame Favre emploie le terme « politique » pour expliquer sa démarche pour devenir élue dans sa définition étymologique du grec politikos : « l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines »⁴⁹ Elle n'aborde pas au cours de notre échange l'aspect partisan de la politique :

« La politique alors entre guillemets la politique, mais l'envie de travailler avec d'autres élus, de faire avancer des choses, et puis certaines croyances et du coup l'envie de s'investir. » Madame FAVRE, élue 2008, adjointe

⁴⁹ « politique » in Le Petit Robert, « Dictionnaire de la langue française », 2002 ; Paris, Dictionnaires Le Robert

Pour les autres élus, le terme de politique a été employé suite à notre questionnement sur les différences qu'ils perçoivent entre élu rural et élu urbain.

La notion de politique est alors utilisée dans sa dimension partisane, et l'échiquier politique. Nous observons dans leur discours une suspicion, en mettant en concurrence l'intérêt public et la position d'un parti.

A plusieurs reprises dans nos échanges apparaît une crainte : la perte d'une indépendance. Une opposition apparaît entre les besoins de la population, les projets pour répondre à ces besoins et la politique politicienne :

« Moi j'ai ça à cœur. Si il y avait une étiquette politique dans la commune, je ne suis pas sûre que je resterais, que j'adhérerais. Cela me gênerait en tout cas, cela me gênerait que la population puisse penser que nos décisions ne soient pas purement d'intérêt public. Et aujourd'hui c'est un peu l'image qu'on a des partis et des gens qui sont adhérents des partis. A un moment donné, on a l'impression à des moments que cette adhésion elle l'emporte sur des convictions personnelles, ou qu'elle pourrait l'emporter sur des convictions personnelle au niveau d'une commune, moi je le vois un peu comme ça, donc j'aurai du mal à adhérer à ça. Moi, je me dis après les habitants, ils peuvent avoir un doute quoi même si on peut dire que non. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

Madame PESSAT fait l'analyse qu'au niveau du village, du conseil municipal, la dynamique de projet supplante les enjeux partisans :

« C'est ça, ça arrive à faire consensus parce que le projet est plus important que voilà d'autres enjeux partisans. Mais, après ce n'est pas de la politique politicienne. Je pense qu'au sein du conseil il y a des tendances différentes mais tout le monde arrive très bien à s'écouter, chacun peut s'exprimer et après on arrive à avancer Y a pas d'opposition, voilà justement quand on est dans un village à cette échelle on n'est pas là pour ça » Madame PESSAT, élue 2014, adjointe

« Ils ne font que de parler de projet politique je n'arrive pas moi personnellement, je suis ignare là-dessus, je n'arrive pas à comprendre ce que c'est un projet politique dans notre territoire. Pour moi un projet politique c'est ce qu'on projette de faire pour la jeunesse, ce qu'on projette de faire pour les écoles pour moi c'est ça mais eux, ils ne font que dire « projet politique » mais il n'y a rien de concret. On a trop d'intellectuels je pense, de gens qui parlent bien, on en a qui parlent très bien mais après je ne sais pas comment ils mettent en action. Je ne peux pas juger moi je suis de terrain je ne suis pas une femme de grand discours, je suis une femme de terrain alors c'est sûr, il faut que cela avance et avec la population, on est quand même au service de notre population, on n'est pas là pour faire de la politique. Parce que la communauté de communes jusqu'à maintenant les services qu'on a développés, c'était bien des réponses à des besoins » Madame DUBOIS, élue 1989, maire

Pour Madame DUBOIS, l'appartenance à des partis politiques est liée au développement d'ambitions de carrières, des enjeux qui prennent une place importante dans les débats et qui éloignent du terrain, de la population, de ses besoins, particulièrement au sein de leur communauté de communes.

« Actuellement, il y a beaucoup d'Ego, chacun veut sa place, il y a des ambitions que finalement on n'avait pas. D'abord y avait pas de coloration politique, y avait pas d'ambition politique Alors que maintenant ceux qui sont élus ont des ambitions, des carrières : on fait carrière » « C'est dommage parce qu'on est là au service des populations et la communauté elle a été créée au service de la population, c'est un peu dommage de voir ça. » Madame DUBOIS, élue 1989, maire

Cette analyse rejoint celle de Madame PESSAT qui participe à la même communauté de communes :

« Alors moi ce n'est pas l'aspect qui m'intéresse, c'est plus le côté humain de la chose que le côté politique, les projets par rapport à notre village, le devenir de notre commune mais on se rend compte qu'à un moment donné forcément quand on parle fusion des territoires. On sent qu'il y a des choses qui bloquent en bureau du conseil communautaire ou après au niveau des élus au-dessus. Voilà on se heurte après à la politique politicienne, certains ont des enjeux autres personnels, visent des postes, et nous ça échappe complètement à notre réflexion. On est dans nos bons sentiments, on fait nos démarches on fait de grandes discussions, et on se dit pourquoi ça bloque parce que il y en a un qui freine. Par rapport à la réforme territoriale, on a des frustrations à ce niveau-là, on avait passé plusieurs réunions à discuter largement à prendre les avis des uns et des autres et après on se dit Pourquoi ? Si derrière ça bloque, donc là on se heurte à la politique. » Madame PESSAT, élue 2014, adjointe

Thibault MARMONT au cours de son travail de thèse a pensé « l'apolitisme comme une ressource politique locale » [p126]⁵⁰. Il envisage l'apolitisme comme un principe d'action une prise de distance avec la politique qu'il définit de « professionnelle ». Les élus ruraux étant alors qualifiés d'amateurs. «Il [le rejet de la politique] correspond à une stratégie de distinction symbolique vis-à-vis des élus urbains et des collectivités et des collectivités supra-municipales visant à revaloriser sinon leurs actes, du moins les fondements de leurs engagements »[p128.]

⁵⁰ MARMONT, T., « Devenir « amateur » en politique, les ressources politiques des élus ruraux » dans BARONE S., TROUPEL A. (dir.) 2011, *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 294p.

Cette stratégie est une caractéristique de la gouvernance du milieu rural. Cette position d'indépendance des partis valorise dans la dynamique des instances municipales la notion de projet.

Le projet :

Le terme de projet est bien présent dans le discours des élus que nous avons rencontré (120 occurrences⁵¹). Nous pouvons considérer qu'il est une notion partagée par les élus. Nous allons analyser la place que cette notion occupe dans les modes d'action des élus ruraux à la jeunesse :

Nous avons déjà repéré dans le discours des élus qu'il était en concurrence avec la notion de politique, défini comme l'instrument au service de l'intérêt général. :

« Pour moi, en milieu rural c'est ma conviction, c'est une liberté d'être vraiment centré sur le projet, sur l'intérêt du projet pour la population, ce qui est le propre des élus enfin pour moi, donc voilà tout doit être fait dans l'intérêt général dans une commune. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

Dans toutes les instances, commissions municipales, commissions jeunes, conseil municipal des jeunes, associations, le « projet » revient comme un incontournable ; la mise en place d'une instance étant déjà en soi un projet :

« Pour mettre en place le CMJ [Conseil Municipal des Jeunes] avec mes collègues de la commission, on a bien mis 9 à 10 mois à les convaincre de la nécessité de porter ce projet.[...]Montrer que les jeunes sont capables de s'investir de faire des choses. Il y a des projets qui peuvent aboutir dans la tête d'un petit de 10/12/14 ans. » M. GAILLARD, élu 2001, adjoint

Christian LE BART, dans son travail sur « *Les nouveaux registres de légitimation des élus locaux* »⁵² et en référence à la cité par projets de BOLTANSKI et CHIAPELLO 53 propose une analyse de la place du projet dans les activités des élus locaux : « *L'obsession de mettre les gens autour de la table n'a pas d'autre signification. C'est cet imaginaire que traduit par exemple la récurrence de la rhétorique du projet. Il ne s'agit plus seulement d'administrer, de faire tourner l'appareil municipal ou d'assumer la continuité du service*

⁵¹ Annexe 3 op.cit.

⁵² LE BART, Ch., 2009, « les nouveaux registres de légitimation des élus locaux » in BIDEGARAY, (et al), 2009, *L'Elu local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 201-211.

⁵³ BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 971p.

public. Il faut au contraire innover, inventer, lancer de nouvelles initiatives. Idéalement, c'est l'ensemble du territoire qui est invité à se penser sous la forme d'un projet supposé concerner tout le monde (et émaner de tout le monde). » [p 203]

Les élus ruraux à la jeunesse de notre corpus ont montré, dans la description de leurs activités d'élus en faveur de la jeunesse, l'importance de cette forme d'action collective : leurs projets sont co-construits avec la population.

Pour autant, cette notion de projet et la place qu'elle prend dans leurs pratiques ne sont pas caractéristiques des petites collectivités rurales. Nous retiendrons simplement que le projet est en milieu rural au service de l'intérêt général, de la population dans un apolitisme de principe.

Le lien élus / électeurs en milieu rural revêt lui peut-être des caractéristiques le différenciant du monde urbain.

3.2. Les relations Elus / Citoyens : La Proximité

Les liens entre élus et citoyens ont été abordés à de nombreuses reprises dans nos échanges et plus particulièrement quand nous abordions la comparaison de l'action publique en milieu urbain et en milieu rural.

Le terme de proximité est peu utilisé pour définir ces relations. Les notions de liens de connaissance, de contact, apparaissent plus souvent dans nos échanges.⁵⁴

M. GAILLARD définit cet aspect comme « la clef de voute » de son action. Il le développe à plusieurs reprises au cours de l'entretien en décrivant le type de relations. Elles peuvent être qualifiées de familières avec le tutoiement, de conviviales. M. GAILLARD développe à plusieurs reprises l'idée que le rapport élu / citoyens est égalitaire : l'élus est bénévole dans les manifestations, il ne se démarque pas par le costume ou l'écharpe, il n'est pas dans la représentation.

« On se tutoie tous, on connaît vraiment tous les présidents de toutes les associations, avec le bagout que j'ai, je suis capable de parler avec un enfant, [...] avec un ado, un jeune de 30 ans une personne âgée donc que ce soit à travers le repas pour les aînés de la commune. »

« C'est le côté relations humaines je crois, le côté contact communication, information, interrogation, le fait d'échanger avec les gens avec tout un panel de gens et puis mettre en avant les problématiques qui peuvent toucher tout à chacun. Moi je trouve que c'est le plus important vraiment l'échange et on est dans une commune où tous autant qu'on est, élu autour de la table on va pas bomber le torse avec notre écharpe bleu blanc rouge et se démarquer d'une manière ou d'une autre de la population, on est très bien intégré au niveau de la commune comme je vous ai dit dès qu'il y a une manifestation sur la commune, tout le monde est là pour relever les manches, donner un coup de main, participer, chacun à son niveau, cela reste très familial, très convivial. »

« Même au sein de la population quand on voit que le bureau de M. le Maire est grand ouvert et que les gens défilent sans problème parce qu'il est prêt accueillir tout le monde pour n'importe quel problème (...) C'est ce côté très convivial, très accessible des élus et puis de l'élus qui justement n'était pas un élu costume cravate qui prenait les gens de haut avec un niveau de langage et un vocabulaire qui n'était pas forcément accessible à tout le monde, et je trouve cela sympathique. »

*« Pour moi ce côté proximité **c'est la clef de voûte** d'être élu en milieu rural dans le milieu rural. Quelque part il y a moyen d'échanger avec les gens en dehors du côté formel. »*
Monsieur GAILLARD, élu 2001, adjoint

⁵⁴ Annexe 3 op.cit.

Comme M. GAILLARD, Madame PETIT perçoit ces échanges avec ses concitoyens comme une source d'informations pour permettre une bonne adéquation entre les projets et les besoins de la population :

« Moi j'aime ça ici, avec la population, c'est des contacts directs, c'est des échanges, c'est facile d'échanger d'avoir des remarques. Tout le monde est à même d'amener des idées, les idées de chacun forgent aussi derrière les idées qu'on peut émettre, avoir les développements qu'on peut engager, on peut avoir des actions. Sur une grande commune je pense que c'est beaucoup plus cloisonné et chacun est dans son monde. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

Madame DUBOIS analyse son rôle d'élue sous un autre aspect des relations avec ces concitoyens, la médiation. On retrouve le rôle d' « élu Médiateur »⁵⁵ :

« Savoir écouter les habitants et essayer de calmer toutes les récriminations pour des bricoles. On est quand même là pour vivre ensemble. » Madame DUBOIS, élue 1989, maire

Lors de notre rencontre avec M.BESSON, nous avons pu repérer des éléments dans son analyse de son rôle d'élue que l'on pourrait définir comme étant des contraintes. M. BESSON se sent exposé. L'élue en milieu rural, dans les petites collectivités, est en proximité avec ces concitoyens du fait de l'absence de technicien, il n'y a pas d'intermédiaire :

« Effectivement cela me prend beaucoup de temps (rires) non mais c'est quelque chose que j'aime parce que j'adore le contact, j'aime beaucoup le contact avec les gens, le travail en plus me fait pas peur. [...] j'allais dire ben voilà il faut faire encore très attention à ce qu'on dit, bien connaître son village, bien connaître les habitants de son village. » « On a deux agents techniques, on a une secrétaire voilà le gros du boulot ce sont les élus qui le font quand même et du coup on est beaucoup plus exposé à la population donc forcément faut être au courant de tout ce qui se passe dans le village, voilà c'est comme ça que je le perçois. » M. BESSON, élu 2014, adjoint

Madame GIRAUD définit cet aspect de son intervention comme un devoir. Pour elle, cela fait partie des incontournables de leur action.

« En tant qu'élue, on a un devoir d'action et aussi d'aller vers la population, on doit créer des liens. » Madame GIRAUD, élue 2014, adjointe

⁵⁵GARRAUD, P., 1994, « *Le Métier d'élue local : les contraintes d'un rôle* » in FONTAINE J. et LE BART Ch. dir., 1994, *Le Métier d'élue local*, Paris, L'Harmattan, pp 29-54.

En lien avec le projet de réforme des collectivités, Madame FAVRE exprime l'importance de cette proximité, et elle la repère comme étant une particularité des élus des petites collectivités :

« L'engagement des élus dans les communes et les intercommunalités, on veut supprimer ces élus cet échelon-là. N'empêche que c'est ceux qui sont proches des gens, qui connaissent les gens et la population. » « Pour moi la proximité c'est très important, connaître les gens en proximité, leurs problématiques. » Madame FAVRE, élue 2008, adjointe

Dans les travaux de Thibault MARMONT⁵⁶, cet aspect de l'intervention publique en milieu rural est nommé « interconnaissance entre élus et électeurs ». Celle-ci « *conditionne les normes et les valeurs de la gouvernance municipale rurale* » : « *une spécificité de la scène politique villageoise* » [p 115].

Au cours de sa thèse, il a pu repérer cette forte interconnaissance élus /électeurs : « les premiers sachant où et quand trouver les seconds et s'autorisant à les solliciter sur la scène privée et informelle. »[p 129]⁵⁷.

En référence aux travaux de BOLTANSKI et CHAPIELLO⁵⁸, nous observons que l'engagement des élus en milieu rural se situe entre les cités domestique (la vie privée) et civique, et la cité par projets. L'élue en milieu rural sollicite, et, est sollicité dans différents domaines de sa vie sociale.

Pour compléter notre propos sur cette facette de l'intervention de l'élue en milieu rural, nous nous sommes intéressés aux travaux sur la proximité. En effet cette notion étant devenue récurrente dans le discours politique, et suite à deux journées d'études, une équipe de chercheurs a rendu compte de ces travaux dans l'ouvrage collectif : « LA PROXIMITÉ EN POLITIQUE, Usages rhétoriques pratiques »⁵⁹. Ces travaux de recherche se sont intéressés sous plusieurs angles à la saisine de cette notion par les élus professionnels et par les médias. On retrouve les thématiques « écoute » « lien », « contact », « familial », que nous avons repéré précédemment dans le discours des élus

⁵⁶ MARMONT, op.cit.

⁵⁷ MARMONT, op.cit.

⁵⁸ BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard, 971p.

⁵⁹ LE BART, C., et LEFEBVRE, R. dir., 2005, LA PROXIMITÉ EN POLITIQUE, Usages rhétoriques pratiques, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 305p.

ruraux. Le milieu urbain et ses élus partisans semblent vouloir se rapprocher d'une « imagerie villageoise », « arrimée à une socialisation forte, notamment associative, festive, militante et partisane » [p110]. L'engagement politique professionnel s'étant distancié chercherait à retrouver « une convivialité »⁶⁰

Par ailleurs, ces recherches rapprochent la thématique de la proximité de l'apolitisme : « *Proximité et apolitisme ont ainsi partie liée. Lorsque la politique se réduit à des relations interpersonnelles, la politique partisane peine à s'y retrouver* ». [p127]

La proximité des élus en milieu rural avec leurs concitoyens est en cohérence avec la dimension apolitique de leurs modes d'action.

3.3. La place des associations : support de la dynamique locale

L'association est l'espace où se joue, en partie, ces relations élus/citoyens, cette proximité.

Au cours de nos travaux, les associations sont apparues comme des lieux importants pour les élus dans leurs parcours pour devenir élu : les associations permettent de développer, en milieu rural particulièrement, un capital social, un réseau relationnel.

Les élus, au cours de nos échanges, nous ont aussi décrit les associations comme un lieu support de leur action publique :

- Les associations jouent un rôle dans le développement des initiatives.

Madame GUILLOUX s'interroge sur le rôle des associations, et l'articulation avec les élus. Elle pense l'association comme le lieu plus adapté pour l'émergence de nouvelles dynamiques :

« Je me rends compte au niveau local, finalement, c'est les associations qui portent plus [les projets] que les élus, j'ai l'impression, qui lancent plus [...] Et c'est pour ça que j'ai cette sensation, je me sens un peu coincée en tant qu'élue, je ne peux pas mettre ça en place avec

⁶⁰ LEFEBVRE,R., « La proximité à distance Typologie des interactions élus-citoyens » in LE BART, C., et LEFEBVRE,R. dir.,2005 *LA PROXIMITE EN POLITIQUE, Usages rhétoriques pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.103-127

des gens avec qui j'arriverai à travailler de manière associative parce que je serai en décalé. », Madame GUILLOUX, élue 2008, conseillère municipale

Madame DUBOIS décrit comment les associations ont permis le développement d'activités pour les adolescents. Dès l'origine du projet, les élus se sont rapprochés des associations comme lieu support de l'action :

« A la communauté de communes, quand on a éprouvé le besoin de faire quelque chose pour les jeunes, on s'était aperçu que toutes les associations marchaient très bien, on a un canton qui est très riche en associations. [...] Et on s'était rendu compte que pendant les vacances il n'y avait plus rien parce que c'était des associations qui travaillaient uniquement pendant la période scolaire avec les scolaires donc on s'est rencontré avec les associations et on a dit « est-ce que on ne pourrait pas faire un projet pour les vacances ? »[...] les associations ont travaillé vraiment pour les jeunes, et j'avais toujours beaucoup de plaisir à être en réunion avec elles parce que on ne les entendait jamais parler d'argent, c'était uniquement « qu'est-ce qu'on peut faire pour les jeunes ? ». Et du coup il y a eu un élan qui d'ailleurs dure toujours, il y a eu quelque chose qui s'est créé autour des activités. » Madame DUBOIS, élue 1989, maire

- Les associations sont parfois en milieu rural le support administratif pour la gestion d'un service public. La structure associative est valorisée comparativement aux services municipaux des collectivités urbaines :

« On valorise les modes de garde, la crèche est associative et notre parti pris c'est qu'on valorise ce mode associatif et on ne veut pas voir arriver sur le village des crèches privées. Bon après c'est l'offre et la demande. » C'est les associations qui nous ont aidé à exister, qui nous ont aidé à proposer quelque chose à destination des jeunes. On a toujours valorisé les associations » Madame GIRAUD, élue 2014, adjointe

« C'est sûr qu'il (le milieu associatif) est très développé par rapport au milieu urbain. Certaines activités qui aujourd'hui sont supportées par des associations chez nous et ne le sont plus du tout en milieu urbain, ne serait-ce que des centres de loisirs, des choses comme cela, cela tend à devenir de moins en moins associatif parce que voilà c'est du boulot mais je veux dire par exemple des activités, ce sont des associations qui les organisent. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

- L'associatif, un espace de développement du lien social

Sur la question de la dynamique entre les associations et le conseil municipal, madame PESSAT explique que de son point de vue les associations sont un lieu de rencontre pour les habitants du village. Pour cette élue, le conseil municipal a un rôle à jouer pour soutenir cette dynamique :

« Nous on voulait, même si on s'est dit ce n'est pas notre rôle en tant que municipalité, nous on a rien à voir au niveau de la gestion, on n'a pas à intervenir dans la gestion des associations mais on voulait être là pour soutenir les projets, qu'il y ait des choses qui se passent, faciliter ce qui peut se mettre en place. On trouve que c'est un lien important pour que justement les gens se rencontrent, se connaissent, pour créer du lien entre les gens. »
Madame PESSAT, élue 2014, adjointe

Pour madame PETIT, les associations, lieux d'échanges et de rencontres, sont des lieux ressources d'information pour les élus :

« C'est des discussions qui nous remontent dans la proximité avec les habitants, avec les assoc quand on fait des réunions quand on fait le forum des assoc., ils nous remontent des choses « tiens tel besoin » bah tiens là on n'a plus personne » « on n'a pas beaucoup d'adhérents cette année » Voilà on ressent des évolutions à travers la vie des associations des évolutions de la population, des moyens économiques des gens, des motivations de chacun, voilà » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

« Puis il faut quand même laisser l'initiative, il ne faut pas tuer les associations, il ne faut pas créer un service en concurrence avec les associations il faut travailler avec elles, moi je pense qu'il y a beaucoup de bénévoles et qu'on ne me dise pas qu'en ce moment on ne trouve plus de bénévoles. » Madame DUBOIS, élue 1989, maire

Développer des initiatives, gérer des services, créer du lien entre les habitants, les associations sont perçues par les élus comme des acteurs importants de la dynamique locale. Elles sont, pour une part, le support de l'action publique particulièrement pour les services à la population.

Lors d'un colloque en 2005, Estelle REGOURD a rendu compte de plusieurs études sur la thématique : « Les associations, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? »⁶¹ Ces

⁶¹ REGOURD, E., « Les associations, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? 17-18 mars 2005, Rennes <http://eso.cnrs.fr/fr/manifestations/pour-memoire/faire-campagne-pratiques-et-projets-des-espaces-ruraux-aujourd-hui/les-associations-porteuses-de-projet-pour-de-nouvelles-ruralites.html>

études permettent de confirmer le rôle important des associations que nous avons repérés dans le discours des élus : « *Qu'il s'agisse d'animer, de développer, de défendre, de servir, de promouvoir ou de militer pour une idée, une zone, une cause ou un faisceau d'objectifs imbriqués, la sphère associative s'inscrit souvent au premier rang des porteurs de projets.* » [p43].

La revue POUR [revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques] ⁶² en 2009 a consacré un numéro à cette question : « *Les associations face aux mutations du monde rural* »

Dans sa contribution, Christophe JAMET ⁶³ apporte un regard sur la place des associations pour les nouveaux habitants, rejoignant en cela le point de vue d'un des élus de notre corpus, sur le rôle d'intégration du monde associatif : « *Un néo-rural qui fait le choix de s'investir dans la vie locale est souvent mû d'un profond désir d'œuvrer au développement de son territoire d'accueil, parce qu'il a trouvé une démocratie plus proche, plus facile à appréhender et où il est possible de s'investir.* »[p41]. Il confirme par ailleurs le rôle des associations quant au développement du lien social : « *Malgré leur difficulté à trouver ou à se faire une place, les associations n'en demeurent pas moins les lieux privilégiés, avec les écoles, où se tisse le lien social ; ce mérite leur est reconnu et parfois envié.* » [p42]

L'apolitisme, la place du projet, l'interconnaissance, le monde associatif, des particularités de l'action publique en milieu rural sont des modalités qui influencent inévitablement l'élaboration des politiques.

Qu'en est-il des actions en direction des adolescents ?

⁶² « Les associations face aux mutations du monde rural » *Pour* 2009/2 (N° 201). 176 pages.

⁶³ Jamet Christophe, « Voyage au pays de la diversification rurale. », *Pour* 2/2009 (N° 201), p. 36-42

3.4. Les représentations de la jeunesse au sein du conseil municipal : l'élue jeunesse au sein du conseil, un travail d'équipe, des projets :

Lors de nos échanges, les élus nous ont décrit leurs projets, le projet qui les a motivés à se présenter ou le projet de leur équipe en faveur de l'adolescence, les 11-18ans, cette « nouvelle classe d'âge »⁶⁴.

Les élus s'appuient sur leur commission et les membres de cette commission pour faire avancer les débats au sein du conseil municipal :

« Il faut que je défende mon beefsteak quand même quoi c'est vrai qu'il y a quand même certains élus autour de la table qui sont réticents vis-à-vis du monde de la Jeunesse avec un gros J. [...] Je ne vous cache pas que pour mettre en place le CMJ avec mes collègues de la commission, on a bien mis 9 à 10 mois à les convaincre de la nécessité de porter ce projet. Et je pense qu'il y en a pas mal autour de la table qui attendaient que cela périclite, que cela tombe parce que, même des administrés sur la commune, ils voyaient pas trop l'intérêt de voir des jeunes rentrés dans la mairie rencontrer le maire et les élus pour participer à des manifestations sur la commune, cela dérangeait un petit peu , mais cela a fait son chemin , c'est en train d'aboutir. » Monsieur GAILLARD, élu 2001, adjoint

A plusieurs reprises dans nos échanges est apparue la nécessité pour les élus à la jeunesse et les membres de la commission d'argumenter contre une représentation de « la jeunesse qui dérange »⁶⁵:

« On était un petit groupe, quand même, alors plus jeune pas forcément originaires de St M. et on a amené des questions un peu différentes, la question des jeunes. Parce que quand on a organisé nos soirées avec les jeunes, je te dis pas le conseil d'après, ça me revient, tu en avais qui disaient « ouais on a retrouvé du verre cassé puis c'était sale autour de de la salle communale » enfin tu vois des réflexions, on a essayé d'amener des choses, on venait déranger les habitudes, bousculer les points de vue. Il faut faire évoluer des mentalités des approches avec un discours un peu péjoratif d'à priori, de représentations négatives sur la jeunesse sur les jeunes » Madame MOREL, élue 1989, adjointe

Ces différentes perceptions de la jeunesse sont parfois analysées comme des visions générationnelles :

⁶⁴ GALLAND, O., 2010, « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », Ethnologie française 2010/1 (Vol. 40), p. 5-10.

⁶⁵ LONCLE, P., « Politique de Jeunesse : de quoi parle-t-on ? » pp 16-31 in BECQUET, V., LONCLE, P., VAN DE VELDE, C., Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social éditions, collection Questions de société, 2012, 241 p.

« Après la jeunesse, les projets jeunesse ils ont du mal à comprendre surtout que c'est des personnes qui n'ont plus vraiment de jeunes dans leur environnement, ils se posent pas la question, après c'est vrai que C. le maire il voit qu'il y a des jeunes qui traînent, des papiers, il y a moyen de leur dire, faire de la répression, mais comme on est une équipe, une petite équipe de parents, on en a rediscuté, on pense qu'il y a une autre façon de faire, on a une proposition . L'avantage d'avoir deux générations dans le conseil cela permet de relancer la jeunesse enfin la problématique jeunesse. » Madame GIRAUD, élue 2014, adjointe

Le maire apparaît dans le discours des élus comme prépondérant dans la prise en compte des projets et leur avancée. Il est repéré comme le pilote, le référent du collectif /conseil municipal :

« Il faut que tu aies un maire pour le coup convaincu du projet parce qu'après il y avait des réticences dans le conseil bon de toute façon, c'était, bon les gens étaient assez majoritaires sur la micro-crèche y a pas de souci mais il faut que le maire soit convaincu parce que si le maire porte pas le projet alors là c'est pas la peine, dans les communes rurales c'est très porté par les maires, c'est beaucoup porté par le maire , ça c'est sûr ! Si le maire n'est pas pilote, s'il n'est pas convaincu, alors là c'est compliqué. » Madame MOREL, élue 1989, adjointe

« Le maire est interpellé sur tous (les sujets) à sa permanence, il voit tous les sujets : c'est hallucinant la prédominance d'un maire en milieu rural, c'est le référent c'est celui qui va trouver la solution donc par conséquence les adjoints parce que le maire il est entouré d'adjoints dans des compétences diverses » Madame FAVRE, élue 2008, adjointe

3.5. La relation entre l'élue et les jeunes : les jeunes, une ressource ou une « jeunesse qui dérange »⁶⁶

La rencontre :

En préalable au développement de notre réflexion, le témoignage de l'élue ayant eu une expérience en milieu urbain permet d'apporter des éléments de contexte à propos des relations de l'élue en milieu rural avec la jeunesse de son village :

« On a eu du mal d'ailleurs, s'occuper de la jeunesse, c'est compliqué, c'est plus facile en milieu urbain de s'occuper de la jeunesse je pense, l'approcher la regarder , parce que déjà rien qu'en terme d'identification, de repérage de ces jeunes et des lieux où on peut les toucher, un, les repérer et deux, être en contact. A St M., on avait repéré qu'ils se réunissaient à un endroit de la commune sous un abri bus, tu vois des choses comme ça mais c'est compliqué et puis on n'a pas de structures .En ville, tu as une MJC tu as d'autres

⁶⁶ LONCLE, P., op.cit.

types de structures où tu peux avoir de la jeunesse. » Madame MOREL, élue 1989, adjointe

Cette élue perçoit ce public adolescent comme difficile à rencontrer : l'absence de lieux, de structures complexifie la démarche de l'élue.

Dans différents entretiens, nous avons repéré dans le discours de élus le souci de rencontrer les jeunes, d'entendre leurs attentes. On retrouve dans cette démarche la notion de proximité entre les élus et leur population :

« En début de mandat, on avait fait un questionnaire pour les jeunes à leur attention pour essayer de voir un petit peu quelles étaient leurs attentes. De mémoire, on avait une vingtaine de jeunes et on les avait réunis alors ce qui est ressorti c'est le truc un peu classique : c'est-à-dire qu'ils voulaient un espace un lieu où ils pouvaient se retrouver et sans trop de caricature faire ce qu'ils voulaient comme ils voulaient donc il a quand même fallu leur expliquer que ça c'était pas tout à fait comme ça que nous voyons les choses (...). Un local dans une espèce d'autogestion sans adulte qui avait un regard ce n'était pas comme ça qu'on concevait les choses donc voilà après ils nous ont dit qu'ils voulaient porter un projet, qu'ils voulaient organiser un concert donc en fait on les a accompagnés effectivement et on leur a permis, alors on a fait ça. Nous, en tant qu'élus, on les a accompagnés à partir de gens qui étaient sur l'association St M. Loisirs, à partir de cette équipe-là de les accompagner pour organiser un concert dans l'été, on a fait une ou deux années de suite avec eux et puis c'est un groupe qui s'est essoufflé en fait et puis avec Nicolas[l'animateur de la Communauté de Communes], c'est vrai l'idée c'était de se dire comment on pourrait faire venir un professionnel de l'animation, un animateur sur St Martin pour organiser quelque chose mais en fait on n'est pas allé jusqu'au bout de ce projet parce qu'aussi on n'a pas senti, comment dire nos jeunes, c'était pas ça qu'ils attendaient (...) et puis il n'y avait pas non plus un nombre de jeunes qui aurait été suffisamment intéressés pour créer une dynamique. » Madame MOREL, élue 1989, adjointe

Cette élue, par le récit de son expérience, décrit la démarche des élus : Aller à la rencontre des jeunes pour connaître « leurs attentes » et ensuite les accompagner dans un projet.

Des espaces de dialogue :

Pour d'autres élus, la démarche sera de proposer un espace de dialogue comme une commission jeunes ou le conseil municipal des jeunes avec ou sans l'appui de professionnels de l'animation :

« En direction des jeunes en général on avait aussi envisagé de mettre en place une commission jeunes, (...) Peut-être pas un conseil municipal jeunes parce que à priori c'est plus lourd à gérer, mais une commission jeunes on va envisager ça, ça permet d'être à l'écoute de leurs projets, une écoute et un suivi sans que cela soit trop lourd à gérer. » « On travaille beaucoup avec A. (animatrice sur la CC), avec le service jeunesse du pays d'Alby. C'est plus au niveau cantonal, les actions qui se mènent. [...] Elle lance certaines actions ou projets, elle a fait des petits stages multi sport donc elle les contacte depuis le collège, c'est

plus facile en plus quand il y a des copains qui y vont. Sinon nous, après on a le souci de trouver la bonne approche pour contacter les ados de notre commune.» Madame PESSAT, élue 2014, adjointe

« On a créé, on appelle ça une commission jeunes, c'est-à-dire que c'est tous les jeunes qui voulaient participer de la cinquième à la troisième en fait ils ont invités tous les enfants du village à participer à cette commission et à monter des projets donc ils nous ont donné un coup de main pour le repas des anciens, ils ont servi et ont fait des animations après. Là, ils ont fait une animation avec les enfants de l'école primaire le mercredi après-midi à la garderie parentale, donc ils ont fait des jeux avec les enfants et on avait invité les CP CE1. Voilà ils ont fait des ateliers, les grands encadraient les petits et au mois de juin ils ont leur journée sportive. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

« C'est les animateurs (...) ils accompagnent les élus dans la démarche et au global à l'arrivée on se rend compte qu'ils sont moteurs quoi les animateurs. C'est eux qui portent même si on est très présent mais oui si ils n'étaient pas là ? Si demain on disait les animateurs ils ne sont plus à la disposition des communes en tant que tel et les commissions communales, je ne suis pas sûre que cela pourrait vivre parce qu'ils ont aussi par rapport aux élus des connaissances par rapport à qu'est-ce qu'on peut faire faire aux jeunes ? Nous on pourrait des fois monter des projets avec eux mais jusqu'où on les laisse autonome et où il faut commencer à être derrière les accompagner c'est difficile pour les élus d'avoir cette notion, après chacun a des notions personnelles. » Madame PETIT, élue 2001, adjointe

Une action publique :

On peut observer une autre démarche :

« Mais oui pour les jeunes aussi c'était de se dire à un moment donné qu'est-ce qu'on leur amène ? Quand on est dans une commune rurale y a ceux qui sont là depuis des années, on se connaît tous, on a un réseau, les parents sont là et puis après y a d'autres jeunes qui arrivent de la ville qui sont à S. On a développé les cars mais voilà qu'est-ce qu'on fait quand on est dans une commune rurale et qu'on est loin de la ville à 10 kms de la ville et que il n'y a pas de services, il y a rien pour la jeunesse, et on voit d'ailleurs y a encore du travail ... »

« Qu'est-ce qu'on fait de ces jeunes qui se retrouvent dans une commune rurale qu'est-ce qu'on en fait ?

(...) A travers les chantiers éducatifs, j'essaye de les recevoir, (..) à l'entretien, leur poser des questions sur leur commune, comment il la voit ? Comment ils vivent et surtout qu'est ce qui leur manque ? Ces jeunes-là il faut les prendre en compte [...] Pour moi la proximité c'est très important. » Madame FAVRE, élue 2008, adjointe

« Qu'est-ce qu'on leur amène ? » et « qu'est-ce qu'on en fait ? », ces deux questions expriment le souci de l'élue d'apporter une réponse à cette partie de la population. Le positionnement apparaît différent. La rencontre, l'écoute des attentes des jeunes ne sont pas au premier plan mais plutôt apporter une réponse par un dispositif, une politique publique. Cette démarche est certainement à mettre en lien avec le contexte d'une

collectivité de 4 800 habitants en périphérie d'Annecy où la proximité avec les habitants, l'interconnaissance élu /population est moins importante.

L'accueil de nouvelles populations :

Sur une autre commune, l'élus est dans une réflexion devant la nouvelle population. Un petit village de moyenne montagne qui doit intégrer d'abord des familles avec des enfants d'âge primaire donc une réponse à apporter sur les écoles et les modes de garde, et dans quelques années ces enfants seront adolescents collégiens :

« Je me dis que dans les 5/6 ans à venir le défi cela va être toute cette génération finalement qui vont arriver adolescents entre aller on va dire entre 12 et 16 ans, 12 et 18 ans, cela ne va pas être facile de les occuper parce que pour l'instant dans le village on a rien pour cette tranche d'âge-là, » M. BESSON, élu 2014, adjoint

Il pense à des réponses sous la forme d'espaces adaptés pour leur permettre de se retrouver, et au rôle que pourraient jouer les associations :

« Qu'est-ce qu'on va faire avec toute cette génération d'adolescents qui arrive là , alors qu'est-ce qu'on constate, on constate que bon ils se rencontrent, ils traînent un peu parfois le soir des choses comme ça ce qui est normal c'est pas méchant mais on aimerait bien à la limite leur trouver un espace où ils pourraient se rencontrer, on voit dans des communes voisines, ils ont construits des petits terrains de sport avec un petit abri des tables, des choses toutes simples où ils pourraient se rencontrer, ça doit déjà être bien après on compte aussi sur des structures comme la MJC ou le club du B. , aussi ce milieu associatif qui pourrait les intéresser. (...)Voilà il faut offrir un cadre plutôt du côté associatif pour qu'ils puissent s'épanouir, je pense que cela serait une bonne chose. (...) C'est de perpétuer l'esprit bénévole qu'il y a dans notre village pour faire vivre notre village et puis en même temps ça cadre, ça occupe, ça donne un cadre. » M. BESSON, élu 2014, adjoint

Il exprime en parallèle la difficulté à aborder cette tranche d'âge, une difficulté à comprendre l'adolescent, entre l'enfant et le jeune adulte, ses besoins. Il envisage à nouveau le milieu associatif comme support à une action en faveur de ce public :

« C'est la tranche d'âge entre 11/14-15 ans, ça manque quelque chose, là on peut creuser, la tranche d'âge la plus difficile à occuper parce qu'ils ont plus des occupations d'enfants, ils n'ont pas encore les occupations des grands enfants, les grands adolescents, on est entre les

2 ce n'est pas marrant. Bon on compte pas mal sur la MJC du Brévon. On pense que s'ils développent des activités... » M. BESSON, élu 2014, adjoint

Une jeunesse « qui dérange » :

Madame GIRAUD, élue en 2014, avec une responsabilité d'adjointe décrit une jeunesse qui « dérange ». Avec les membres de la commission jeunesse, elle s'interroge sur l'attitude à avoir, la réponse à apporter au-delà de la répression. Elle souhaite « donner envie » et donner « une bonne image » des élus, à la fois aller à la rencontre de la jeunesse mais aussi se faire reconnaître par eux :

« Ils se regroupent et se regrouper ce n'est pas un souci mais ils sont sales ils sont irrespectueux, on n'est pas dans une grande ville mais ils laissent des bouteilles, ils laissent des choses et ça c'est quelque chose que même avant d'être élue je voyais et qui m'agaçait vraiment. Mais quelles sont les clés ? La problématique d'approche : on ne va pas arriver « ce n'est pas bien ce que tu fais » je pense que c'est stérile. Je me disais tous ces vieux élus c'est clair qu'ils ne vont rien faire, les associations étaient là, après une proposition pour les jeunes que la municipalité fasse quelque chose c'est assez nouveau. Ce n'est pas des questions qui s'étaient posées. Peut-être parce que il y a des associations et parce que les associations jouent leur rôle mais en tant que municipalité je pense qu'on a quelque chose à faire et pas la répression uniquement, mais après quelle proposition ? Comment apporter un nouvel élan, apporter quelque chose à un petit niveau, comment redonner confiance aussi à une génération ? Mon rôle serait de réfléchir à ça et de proposer des petites choses mais qui redonne envie et qui redonne aussi une bonne image, qui recrée un lien entre la mairie et les habitants. Nous, on voudrait les faire venir pour qu'on travaille avec eux mais avant il faut qu'on les séduit, non, qu'on leur donne confiance. »

Elle exprime aussi ces craintes devant cette population qu'elle connaît peu, qui lui semble complexe :

« Je pense que un des enjeux que l'on a cela serait de se dire, on va essayer déjà de connaître un petit mieux notre population de jeunes, connaître leurs attentes ou leurs perceptions de la commune : est-ce qu'ils en ont une ? Quelle perception ils ont de leur commune de leur lieu de vie bien sûr ils vont avoir des idées farfelues... je ne sais pas il faut qu'on identifie qu'on comprenne un peu plus. C'est une population difficilement atteignable (...) ».

Madame GIRAUD pense prendre comme support des « petits projets » pour entrer en relation :

« C'est important pour nous, commune de connaître nos administrés, c'est pour ça qu'on met en place ces petits projets pour essayer d'affiner notre vision des jeunes pour qu'on

puisse après développer quelque chose de plus global mais il faut qu'on parte déjà sur le local. »

Devant une jeunesse « *qui dérange* », l'adjointe souhaite maintenir une attitude d'écoute, elle souhaite créer le lien avec cette jeunesse.

Comme on a pu l'observer dans les différentes expériences, les élus s'interrogent sur cette frange de la population, les modalités pour les rencontrer, les réponses à apporter :

« Plus les ados on ne sait pas trop, parce qu'on n'a pas forcément le retour de leurs attentes et puis il n'y a pas forcément après des choses qui leur conviennent, peut-être aussi qu'à cet âge-là ils n'ont plus trop envie d'être dans une structure, ils préfèrent se retrouver entre copains[...] peut-être du côté des ados, bon après on s'est dit qu'il y a des choses à creuser c'est pas parce que on n'a pas de retour qu'on a pas des choses à faire peut être justement il faut aller les chercher, trouver aussi le moyen de les contacter.. » Madame PESSAT, élue 2014, adjointe

Olivier DAVID, géographe de formation, nous propose dans un article ⁶⁷: « Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs » une analyse de l'offre de loisirs aux jeunes ruraux à partir de plusieurs enquêtes.

En effet, cet article reprend des travaux de recherche sur l'interaction entre les pratiques sociales des jeunes et leur territoire de vie. Il aborde « *La difficulté des élus locaux* ».

Comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises dans nos échanges le poids des représentations dans les conseils municipaux freine l'action publique : « *L'enquête nationale révèle très clairement que les élus se construisent une image négative de la jeunesse, perçue comme une classe d'âge consumériste, délaissant les activités encadrées traditionnelles, ayant du mal à s'engager sur des projets et des actions à long terme et ayant de surcroît des comportements problématiques sur l'espace public (incivilités, vandalisme, désœuvrement...).* [p13] »

⁶⁷ DAVID, O. « Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, URL : <http://tem.revues.org/2423>

Nous avons rencontré des élus qui prônent une image de « *la jeunesse ressource* » mais qui se confrontent aux « *valeurs collectives dominantes* » au sein des instances et parfois par le quotidien de leur collectivité.

Les élus sont confrontés à d'autres paramètres : « *Il convient d'y ajouter également la difficulté pour les élus locaux de gérer les évolutions démographiques de leur territoire. Les communes rurales sous influence urbaine, en marge des aires urbaines les plus dynamiques, sont soumises à des mutations assez rapides. L'arrivée de nouveaux ménages modifie la demande sociale en matière de services à la population et la réponse aux besoins quotidiens des jeunes est rarement anticipée.* » [p13]. Plusieurs élus de notre corpus nous ont fait part de cette réalité démographique, élément de contexte particulièrement important en Haute-Savoie.⁶⁸ Cet élément est présent dans leur réflexion sur leur politique de jeunesse.

D'autre part, comme à plusieurs reprises, les élus l'ont exprimé, Olivier DAVID relate la difficulté des élus à prendre en compte cette adolescence : « Elle [l'enquête] révèle que la jeunesse est un domaine de l'action publique qui pose beaucoup de questions et semble difficile à appréhender. » [p22].

Cette difficulté à comprendre, à entrer en relation avec les adolescents est un frein au développement de l'action publique en faveur de cette jeunesse.

⁶⁸ Cf Première partie du mémoire : Le milieu rural en Haute-Savoie : un département avec une démographie dynamique, quel accueil pour les nouvelles populations ?

Conclusion de la troisième partie : Le lien social

Cette partie de notre travail nous a permis d'aborder les spécificités des modalités de l'action publique en milieu rural et particulièrement en direction des adolescents.

L'analyse des entretiens et l'apport de travaux nous ont permis de montrer l'articulation entre les caractéristiques de l'action publique en milieu rural. L'apolitisme comme garantie d'indépendance, une grande proximité avec les concitoyens pour être à leur écoute et le monde associatif comme support de cette proximité. Le lien social qui est « la clef de voûte » de l'action en milieu rural.

Par ailleurs, nous avons pu observer dans le discours des élus le souci d'être à l'écoute des jeunes, de leurs attentes, à la recherche d'actions pour ce public, malgré une certaine frilosité. Les élus connaissent peu ce public d'adolescents.

Afin de compléter cette réflexion sur l'appréhension d'un public, nous proposons d'interroger cet aspect par la conceptualisation du « lien social »⁶⁹ que nous propose Serge PAUGAM :

Serge PAUGAM, à partir des travaux de nombreux sociologues, propose une typologie des liens sociaux. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes situés dans un entrecroisement du « *lien de participation élective* » dans son aspect communautaire et du « *lien de citoyenneté* » avec « *les deux fondements de protection et de reconnaissance* ». Cette reconnaissance des jeunes par les élus est présente dans leurs discours avec une notion de protection. L'idée de créer des lieux d'échanges participe à la création de groupes d'appartenance comme l'association, cette démarche des élus participe aussi à l'intégration des jeunes dans la société villageoise. Il est à noter que l'adolescent recherche aussi l'entre soi, ce qui complexifie parfois l'intervention des adultes.

⁶⁹ Paugam, S., 2008 *Le lien social*, 3^{ème} édition, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 127 p.

CONCLUSION

Comment conclure un travail de réflexion qui ne fait que commencer ?

Cette recherche avait pour objectif de mieux comprendre les élus à la jeunesse en milieu rural. Nous avons dégagé l'hypothèse que leurs histoires, leurs expériences influencent leurs engagements d'élus à la jeunesse. Nous avons souhaité comprendre ce qui donnait sens à leur engagement dans leur village, et pour étayer notre réflexion, nous avons examiné leurs modalités d'intervention.

Cette réflexion s'est élaborée dans une articulation entre l'analyse des entretiens et les travaux de recherche effectués sur ces questions. Notre démarche a évolué avec le contenu des entretiens. Alors que nous pensions essentiellement travailler par une rétrospective sur les parcours de ces individus, nous avons étayé notre travail sur « l'agir », sur ce qui les mobilisait dans leur quotidien d'élus.

Les élus à la jeunesse en milieu rural situent leur action dans le prolongement de leur politique enfance, scolaire, et associative : une politique socio-éducative pour le public adolescent, les 12/18 ans dans un contexte en évolution. Le milieu rural en Haute-Savoie est sous l'influence de l'urbain et d'un développement démographique important. Il doit accueillir de nouvelles populations, en attente de services.

La démarche de devenir élu en milieu rural se construit avec différents critères qui sont le capital d'autochtonie, le capital social, et le capital gestionnaire. Les candidats à l'élection sont habituellement cooptés par les anciens élus pour participer au conseil municipal. Pour préciser ce portrait, les élus à la jeunesse développent des compétences dans les domaines enfance jeunesse. Experts sur ces questions, ils prennent la responsabilité de ce domaine.

Au-delà de ces éléments pour devenir élu, nous avons observé dans nos échanges avec ces personnes des points importants dans leur engagement : le sens du service à la population, le projet collectif pour le village, le lien social.

Nous avons repéré les particularités de l'action publique en milieu rural.

- L'apolitisme est fortement ancré ; Jacques Ion⁷⁰ parle d'un engagement affranchi. L'élu rural souhaite garder sa liberté en dehors des instances partisans.
- L'élu construit son action dans une proximité avec leurs concitoyens, une interconnaissance.
- Le développement de liens sociaux au sein de la collectivité est un objectif majeur, les associations étant le support de cette dynamique.

L'élu à la jeunesse apparaît comme un élu du lien social, ses compétences transversales ont fréquemment comme point commun le service à la population.

Comme toute démarche de recherche, celle-ci a ses limites. Le « choix » des élus est un filtre important, nous avons rencontré des élus engagés, porteurs de valeurs humanistes, tous fervents défenseurs d'une « Jeunesse ressource ». Nous ne pouvons pas bien entendu faire généralité de nos analyses.

Notre démarche aurait pu aussi être comparative : la rencontre avec des élus urbains, ou avec des élus ruraux intervenants dans d'autres secteurs de l'action publique nous auraient apporté d'autres pistes de réflexion.

Ce travail s'est élaboré à partir de choix : choix des hypothèses, choix des acteurs, du cadre théorique. Au moment de conclure, nous aurions envie de recommencer en opérant d'autres choix, en approfondissant certains points :

- Avec une démarche ethnologique, il pourrait être intéressant d'affiner le rôle des associations auprès des adolescents, leurs modes d'intervention auprès de ce public.
- Les conseils municipaux de jeunes, comme les commissions jeunes, semblent offrir des espaces de démarche participative pour les adolescents. L'analyse de ces instances permettrait d'approfondir ce qui construit les relations entre les élus et les adolescents.
- Le rôle du maire dans l'animation du conseil municipal, et les modalités des prises de décisions dans cette instance

⁷⁰ ION, J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, coll. « individu et société » 214p

Nous terminerons cet écrit avec Jacques ION⁷¹, dernière rencontre que ce travail de réflexion a permis. :

« C'est moins dans la fidélité à une culture héritée que dans les épreuves que les individus affrontent que se construit l'agir politique. Il faut faire confiance aux individus singuliers. » [p190]

Le dernier mot sera laissé à madame DUBOIS :

« Je crois que j'ai rencontré des gens avec qui il a fait bon travailler, des gens qui ont compris notre mission d'élus par rapport aux jeunes ».

⁷¹ ION, J., op.cit.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BARONE S., TROUPEL A. (dir.) 2011, *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 294p.

BECQUET, V., et DE LINARES, C., (dir.), 2005, *Quand les jeunes s'engagent Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 188p.

BERTAUX, D., 2014, *L'enquête et ses méthodes Le récit de vie*, 3^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 127p

BIDEGARAY, (et al), 2009, *L'Elu local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 237p.

BODIGUEL, M., 1986, *Le rural en questions*, Paris, L'Harmattan, 183p.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 971p.

DUBAR C., 2002, *La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 255 p.

DUBAR, C., 2007, *La crise des identités*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France « Le Lien social », 2007, 256 pages.

FONTAINE J. et LE BART Ch. 1994, *Le Métier d'élu local*, L'Harmattan, Paris, 370 p.

HONNETH, A., 2002, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du cerf, 232p.

ION, J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, coll. « individu et société » 214p.

LE BART, C., et LEFEBVRE, R., dir., 2005, *LA PROXIMITÉ EN POLITIQUE, Usages rhétoriques pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 305p.

PAUGAM, S., 2008 *Le lien social*, 3^{ème} édition, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 127 p.

VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} édition revue et augmentée, Paris, Dunod, 271p.

Chapitres d'ouvrage :

GARRAUD, P., 1994, « *Le Métier d'élu local : les contraintes d'un rôle* » in FONTAINE J. et LE BART Ch. dir., 1994, *Le Métier d'élu local*, Paris, L'Harmattan, pp 29-54.

LE BART, Ch., 2009, « les nouveaux registres de légitimation des élus locaux » in BIDEGARAY, (et al), *L'Elu local aujourd'hui*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 201-211.

LEFEBVRE, R., « La proximité à distance Typologie des interactions élus-citoyens » in LE BART, C., et LEFEBVRE, R. dir., 2005 *LA PROXIMITÉ EN POLITIQUE, Usages rhétoriques pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.103-127

LONCLE, P., 2012, « Politique de Jeunesse : de quoi parle-t-on ? » pp 16-31 in BECQUET, V., LONCLE, P., VAN DE VELDE, C., *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Champ social éditions, collection Questions de société, 241p.

MARMONT, T., 2011, « Devenir « amateur » en politique, les ressources politiques des élus ruraux » dans BARONE S., TROUPEL A. (dir.) *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 294p.

Articles de périodiques :

ALPE, Y., et BARTHES, A., 2014, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires » *Agora débats jeunesse*, n°68, pp7-23

DAVID, O. « Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, URL : <http://tem.revues.org/2423>

DEVAUX, J., 2014, « Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux, une analyse à partir des mobilités quotidiennes » *Agora débats jeunesse*, n°68, pp 25-39

DUBET F., 1996, « Des jeunesse et des sociologies. Le cas français » *Sociologie et sociétés*, Vol 28, n°1, pp23-

GALLAND, O., 2010, « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », *Ethnologie française* 2010/1 (Vol. 40), p. 5-10.

JAMET Christophe, « Voyage au pays de la diversification rurale. », *Pour* 2/2009 (N° 201), p. 36-42

RICHEZ, J-C, 2010 « Etre jeune à la campagne » in *36 000 communes*, n° 280, pp 8-9

Communication à un colloque :

REGOURD, E., « Les associations, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? 17-18 mars 2005, Rennes <http://eso.cnrs.fr/fr/manifestations/pour-memoire/faire-campagne-pratiques-et-projets-des-espaces-ruraux-aujourd-hui/les-associations-porteuses-de-projet-pour-de-nouvelles-ruralites.html>

Sites internet :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/elus-locaux>

Territoires en mouvement N°7 Hiver 2012 :

http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/datar_7_bassdef.pdf

L'observatoire départemental du Conseil Départemental de la Haute-Savoie :

<http://www.cg74.fr/download/site-principal/document/actions/amenagement/observatoire74-commentaires.pdf>

site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=14427

http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/APERCU_DECEMBRE_2014.pdf

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine-et-Loire, 2014, « Politiques de Jeunesse en milieu rural : Pourquoi, comment? » :

http://www.maine-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_POLITIQUE_DE_JEUNESSE_EN_MILIEU_RURAL.pdf

Site du conseil constitutionnel : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-16/l-interet-general-instrument-efficace-de-protection-des-droits-fondamentaux.51983.html>

Annexe 1 : Guide d'entretien

- Est-ce que vous pouvez me raconter comment vous êtes devenu élu à la jeunesse ?
- Avant d'être élu jeunesse aviez-vous eu l'occasion de vous intéresser aux questions de jeunesse ? dans quel cadre ?
- Comment s'est passé votre jeunesse ? en milieu rural ?
- Vos parents, étaient-ils investis dans la vie publique ? engagés dans la vie associative ?
- Comment vous imaginiez le métier d'élu local avant d'accéder à la fonction ? le métier d'élu jeunesse ? et aujourd'hui ?
- Pour vous quels sont les enjeux qui se posent à un élu jeunesse aujourd'hui ? En milieu rural ?
- Comment définissez-vous la particularité de la jeunesse en milieu rural ? Qu'est-ce qui fait la caractéristique du rural par rapport à l'urbain ?

Questions de fin d'entretien si les éléments ne sont pas apparus au cours de l'échange :

- Depuis combien de temps habitez- vous le village ?
- Quelle formation ? quel âge ? votre profession ?
- Vous êtes élu depuis ?

Annexe 2 : Profils des élus rencontrés

Des élus expérimentés

Nom	Age	Habitant la commune depuis	Profession / Engagements avant élection	Niveau d'étude	Elu depuis Mandat	Commune Nombre d'hbts/ type socio économique	Compétence jeunesse Professionnels de l'animation	Projet développé par l'élu
Madame BOURGEOIS	42	12 ans l'âge des enfants	Technicienne en logistique Nombreuses associations autour de l'enfance	Maitrise	2008 Conseillère municipale Dans l'opposition sur deuxième mandat	1 320 hbts / village en périphérie de l'agglomération genevoise moyenne montagne petite station de ski	Une animatrice pour les primaires et collégiens entre deux communes en regroupement pédagogique	Développement des actions jeunesse
Madame FAVRE	40	38 ans partis pour ses études et premier emploi revenue pour élection en 2008	Fonctionnaire territorial Aucun engagement	Maitrise	2008 Adjointe	4 800 hbts Village résidentiel périphérie d'Annecy	Chantiers d'été Espace d'animation dans village proche	Projet d'animation en intercommunalité + intervention éducateur de prévention spécialisée
Madame BLANC	48	20 ans l'âge des enfants	Comptable Engagement associatif éducation populaire	BTS	2008 Conseillère municipale	1 080 hbts Commune moyenne montagne station de ski en périphérie de l'agglomération genevoise	Village adhérent de la MJC intercommunale voisine (en dehors de sa CC) animateurs enfance et jeunesse	Représentante de la commune à la MJC : développer son action
Mr GAILLARD	46	Né dans le village absent 14 ans revenu en 2001	Bénévoles Education populaire (colonies centre de loisirs)	Licence	2001 3ème mandat Adjoint depuis 2010	4 000 hbts commune de plaine périphérie de l'agglomération genevoise	MJC intercommunale siège sur la commune animateurs enfance et jeunesse	Conseil Municipal Jeunes depuis 2011
Madame PETIT	47	18 ans l'âge des enfants	Commerciale arrêt d'activité depuis 18 ans Engagements associatifs enfance parents	Maitrise	2001 3ème mandat Adjointe depuis 2005	2 243 hbts commune de plaine proximité d'Annecy 19 kms	Compétence jeunesse à la communauté de communes / 2 animateurs présents auprès des collégiens	Commission jeunes avec les collégiens
Madame DUBOIS	+ de 65 ans	Originaire de Macon arrivée en 1975	Enseignement / assurances arrêt d'activités en 2001 : association de parents / crèche / ADMR	Bac	1989 5ème mandat Maire depuis 2001	376 hbts commune de plaine proximité d'Annecy 23 kms	Compétence jeunesse à la communauté de communes / 2 animateurs présents auprès des collégiens	Création de la politique de jeunesse sur l'intercommunalité avec un réseau d'associations
Madame MOREL	53	8 ans	Cadre socio-éducatif Mandat syndical	Maitrise	1989 3 mandats en ville 1 mandat en rural adjointe	2 500 hbts Village résidentiel périphérie d'Annecy	Compétence jeunesse à la communauté de communes	Sur le dernier mandat : Crèche + conseil municipal jeunes + soirées concert co-organisées avec les jeunes

Les nouveaux élus en 2014 :

Nom	Age	Habitant la commune depuis	Profession / Engagements avant élection	Niveau d'étude	Elu depuis Mandat	Commune Nombre d'hbts/ type socio économique	Compétence jeunesse Professionnels de l'animation	Projet développé par l' élu
Madame GUILLOUX	40	5 ans	Enseignante Associations locales parents d'élèves animation	Maitrise	2014 Conseillère municipale	900 hbts / village en périphérie de l'agglomération Genevoise moyenne montagne	Une animatrice pour les primaires et collégiens entre deux communes en regroupement pédagogique	Centre socio culturel pour tous / type MJC
Mr BESSON	34	34 ans	Enseignant multiples associations du village	Maitrise	2014 Adjoint	880 hbts village de moyenne montagne à 20 kms de Thonon	RAS	Intégrer les nouvelles populations dont les adolescents dans la vie associative
Madame GIRAUD	36	36 ans revenue après 10 ans d'absence en 2013	Chargée de marketing Sans activité prof. Aucun engagement	Maitrise	2014 Adjointe	3 100 hbts Village résidentiel périphérie d'Annecy	Compétence jeunesse à la communauté de communes	Développer une action jeunesse intégrer les nouvelles populations
Madame PESSAT	52	25 ans l'âge des enfants	Enseignante Engagement associatif	Licence	2014 adjointe	947 hbts commune de plaine proximité d'Annecy 19kms	Compétence jeunesse à la communauté de communes /2 animateurs présents auprès des collégiens	Projets pour un mieux vivre pour les jeunes comme pour les anciens ; création d'une commission jeune

Annexe 3 : Nombre d'occurrences dans les entretiens

Mot Nom	intérêt général	politique	projet	proximité /proche	lien	contact	connaître
M. BESSON	0	0	5	1	3	9	11
Madame BLANC	0	4	10	0	0	1	5
Madame BOURGEOIS	0	7	12	0	0	0	8
Madame DUBOIS	0	13	13	1	1	2	5
Madame FAVRE	2	13	2	2	7	0	13
M. GAILLARD	1	9	13	3	4	6	16
Madame GIRAUD	0	1	8	1	15	4	11
Madame GUILLOUX	0	3	10	0	1	0	12
Madame MOREL	2	16	20	1	6	1	8
Madame PESSAT	0	8	18	5	4	12	11
Madame PETIT	5	8	9	4	6	8	16
Nombre d'occurrences	10	82	120	18	47	43	116

GORIEU-CALLIARI	Pauline	Le 28 septembre 2015
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
Elus en milieu rural, Des individus engagés à la rencontre des jeunes.		
Promotion 2014-2015		
<p>Résumé : Cette recherche a permis d'étudier les parcours de vie des élus municipaux en milieu rural de Haute-Savoie, et les modalités de leur action en faveur des 12/18 ans.</p> <p>A partir de 11 entretiens avec différents élus, nous avons pu analyser différents aspects de ce rôle. Après avoir décrit des éléments de contexte, nous avons étudié ce qui étayait la démarche pour devenir élu en milieu rural, les critères d'éligibilité, des parcours spécifiques, un engagement dans le monde associatif et au service du collectif.</p> <p>Pour compléter notre réflexion, nous avons travaillé à éclairer les modalités de l'action politique en milieu rural : l'apolitisme, la proximité, le rôle des associations. Cette approche de l'action politique nous a apporté des éléments de compréhension des relations des élus avec les jeunes : Aller à la rencontre, échanger pour mieux comprendre cette classe d'âge, et adapter l'action politique à ses besoins.</p> <p>Ce travail nous a permis de comprendre comment des élus conçoivent leur rôle, et la politique de jeunesse sur leurs communes.</p>		
<p>Mots-clés : ELU, MILIEU RURAL, ADOLESCENCE, POLITIQUE DE JEUNESSE, ASSOCIATIONS, PROXIMITE, APOLITIQUE, LIEN SOCIAL, ENGAGEMENT, PROJET, DIALOGUE, ECOUTE,</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		